

le pays

magazine

**La justice tient
son audience
de rentrée**

**Les centres culturels
préparent
leur anniversaire**

Parcours de femmes



LE POIDS, UN PROBLÈME QUI VOUS PÈSE ?



VOUS POUVEZ AGIR !



Calculez votre IMC et retrouvez
tous nos conseils sur :

www.monpoids.nc

Pour tous renseignements :

Tél : 25 07 72

preventionsurcharge@ass.nc



AGENCE SANITAIRE
ET SOCIALE DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



Sommaire



Le pays n°193 avril 2023

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

Actualités

Gérald Darmanin à la rencontre des indépendantistes



20

> 20

Portfolio

Journée des droits des femmes : des parcours de vie



10

> 10

Actualités

Audience de rentrée au tribunal à Kooohné



24

> 24

Insertion

Handijob : bientôt une nouvelle antenne à Koumac



14

> 14

Actualités

Les centres culturels provinciaux préparent leur anniversaire



26

> 26

Aménagement

Barrage de Pouembout : un comité pour informer la population


Le pays n°193 avril 2023

magazine
ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
114 rue Awé Sam - 98859 Koné
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert
Ont collaboré à cette édition : Équipe médicale du centre mère-enfant, ALK, Lyne Lamy (corrections).
Crédits photos : Priska Nekiriai, Cécile Thomas, service communication province Nord, Handijob,


photo de couverture Priska Nekiriai, dessin Youna. Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimé
Impression : Artypo



5%
d'électricité
en
plus
pour
1°C
de
moins

Je règle la température de mon réfrigérateur.



20000
F cfp
d'électricité
économisée
chaque
année

J'achète des appareils économes en énergie (A++ ou plus).



Arrivée de Gérald Darmanin à l'hôtel de la province Nord où il vient rencontrer Paul Néaoutyine (©KS)

Gérald Darmanin à la rencontre du mouvement indépendantiste

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer est revenu début mars en Nouvelle-Calédonie pour une visite éclair, avec l'objectif de relancer les discussions avec les indépendantistes. Le premier rendez-vous a été pour le président de la province Nord Paul Néaoutyine qu'il a notamment sollicité sur la question du nickel.

Vendredi 3 mars : après près de deux heures d'entretien avec le président de la province Nord Paul Néaoutyine, le ministre Gérald Darmanin évoque le soutien important de l'État au secteur nickel ces dernières années et la nécessité de définir une stratégie globale à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. C'est d'ailleurs sur ce sujet que le ministre sollicite à nouveau Paul Néaoutyine deux jours après, un dimanche après-midi au cours duquel il revient cette fois-ci à l'Hôtel de la province Nord avec Sonia Backès, la présidente de la province Sud pour la réunion d'un groupe technique sur le nickel. Le ministre Darmanin annonce également l'arrivée d'une mission le 8 mars qui doit établir un état des lieux de la situation et proposer des solutions pour le nickel calédonien et ses usines qui connaissent des difficultés. Pendant sa visite, Gérald Darmanin

était accompagné de Jean-François Carencu, ministre délégué chargé des Outre-mer qui s'est ensuite rendu à Wallis et Futuna.

Maintenir le dialogue

Gérald Darmanin avait annoncé qu'il reviendrait à l'issue du congrès du FLNKS qui s'est tenu le 25 février. Le front indépendantiste avait constitué une délégation qui s'est rendue à la rencontre du ministre en ce vendredi 3 mars en fin d'après-midi au Haut-commissariat. « *L'État a tendu la main, a proposé un calendrier et une méthode de travail* » a rapporté le ministre invité du journal télévisé deux jours après. « *Et je crois que cette main a été serrée.* » Les indépendantistes ont de leur côté exprimé leur volonté de maintenir le dialogue. Ils ont accepté de se rendre à Paris en avril.

Gérald Darmanin a en effet invité les responsables indépendantistes et non indépendantistes à cette date pour discuter de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Il a appelé chaque bord « à faire les compromis nécessaires » pour maintenir la paix.

Un sujet sensible a été abordé au cours de cette visite, celui du corps électoral pour les provinciales. Le ministre a répété au cours de sa visite qu'il souhaitait que les élections provinciales, prévues en mai 2024, se tiennent avec un corps électoral modifié.

Gérald Darmanin a annoncé qu'il reviendrait au mois de mai et que le président Emmanuel Macron devrait lui emboîter le pas en juillet ou en août dans la perspective d'obtenir un accord en septembre. Il s'agira ensuite d'intégrer le dossier calédonien à la réforme constitutionnelle que l'exécutif veut présenter début 2024.

A suivre. ■

Ensemble pour préparer l'avenir institutionnel

Avant l'arrivée du ministre Darmanin, le 41^e congrès du FLNKS qui s'est tenu fin février avait permis au mouvement indépendantiste de resserrer les rangs pour parler d'une même voix, « *dans un esprit de dialogue et de construction* ».



Les indépendantistes, les nationalistes et les progressistes, soit plus de dix structures, se sont retrouvés avant la venue du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer pour se mettre d'accord sur une position commune. Le sénat coutumier et le conseil des grands chefs étaient également représentés. L'invité d'honneur de ce 41^e congrès était Léonard Louma, directeur général du groupe Fer de lance mélanésien, l'un des soutiens historiques du mouvement indépendantiste. (©FB)



Le FLNKS n'a pas réagi officiellement aux propos de Gérard Darmanin sur l'ouverture du corps électoral pour les prochaines provinciales. Une option qui n'est pas envisagée, selon Pascal Sawa, premier secrétaire général de l'Union calédonienne. (©FB)

Editorial

Acheter chaque jour le journal en même temps que son pain... Ceux qui en avaient l'habitude ont déjà été contraints de s'adapter lorsque le quotidien a décidé de supprimer sa version papier pour conserver uniquement une édition numérique et un magazine hebdomadaire. Une alternative destinée à lui permettre de sortir d'une situation financière difficile. Mais une solution qui n'a pas duré.

On ne peut que regretter la disparition du seul quotidien de Nouvelle-Calédonie, média de proximité. Plusieurs professionnels de la presse ont exprimé leur soutien et leur solidarité à tous les salariés du groupe qui se sont beaucoup investis pour informer quotidiennement les lecteurs. Un soutien auquel nous nous associons.

La journée des droits des femmes célébrée au mois de mars a été l'occasion de mettre en lumière les femmes au travail à travers une exposition de photos signées Priska Nekirai à Poya, et à travers des témoignages au centre culturel Pomémie de Koohnê. Le travail permet une autonomie qui aide à faire respecter ses droits. A Pomémie sous le grand bois noir, toutes ont exprimé leur fierté d'avoir pu évoluer dans leur vie professionnelle tout en étant souvent mamans et épouses, même si cela se fait au prix de doubles journées !

La Rédaction



Milakulo Tukumuli, Vaimu'a Muliava et Veylma Falaeo sont venus expliquer leur projet de réforme sur le RUAMM sur le terrain, comme ici à Koohné.

Le sauvetage du RUAMM au coeur du débat

Le projet de réforme du RUAMM a suscité de nombreuses controverses au cours du mois de mars. Au point que les élus de l'Éveil océanien à l'origine de ce texte se sont rendus sur le terrain dans tout le pays pour expliquer eux-mêmes la situation du système de protection sociale et de santé et les remèdes proposés. Un groupe de travail a finalement été créé.

Vendredi 10 mars : la nouvelle tombe. Les blocages sont levés, un accord a été trouvé au cours de la nuit au sujet de la réforme du RUAMM. Autour de la table, pour cette réunion qui a duré plus de quatre heures : les trois membres de l'Éveil océanien à l'origine du projet, Veylma Falaeo, Milakulo Tukumuli et Vaimu'a Muliava tous deux membres du gouvernement, le président du Congrès Rock Wamytam et le collectif Agissons solidaires. Celui-ci est représenté par le président de la Chambre de l'agriculture et de la pêche Jean-Christophe Niaoutou, la présidente du Medef Mimsy Daly, le président de la CCI David Guyenne, la présidente de la CMA Elizabeth Rivière, Jean-Jacques Veronesi de U2P et Thierry Neuville de la CPME. Pendant deux jours, la circulation avait été perturbée par les camions dans les ronds-points, avec des barrages filtrants et parfois des blocages complets. Un groupe de travail présidé par Milakulo Tukumuli est mis en place avec tous les partenaires présents lors de la réunion. Le Syndicat des rouleurs et du BTP représenté par son président, Christophe Ramadi, les rejoint plus tard.

Trois jours auparavant, le mardi 7 mars, les élus de l'Éveil océanien

étaient venus en personne présenter le projet de réforme du RUAMM à l'origine du mécontentement. A Poindimié l'après-midi puis à Koohné en fin de journée, un public nombreux est venu écouter des explications argumentées, données chiffrées à l'appui. La séance débute par un rappel historique. « *La Cafat est un outil de gestion qui perçoit les cotisations et sert des prestations* » explique Milakulo Tukumuli. « *Il a cinq branches : le régime des prestations familiales, les accidents du travail, le chômage, la retraite et depuis 2002 le RUAMM.* »

Un cotisant pour 2,3 bénéficiaires

Après l'accord de Nouméa en 1998, une volonté s'était exprimée de créer une couverture sociale pour tous les Calédoniens, le RUAMM, Régime unifié d'assurance maladie maternité. « *Auparavant, la couverture sociale ne concernait que les salariés. Les fonctionnaires d'État et territoriaux cotisaient dans une caisse à part. Parmi les travailleurs indépendants, il y avait ceux qui étaient couverts par leur conjoint, ceux qui cotisaient à une caisse qui fonctionnait comme une assurance ou ceux qui ne cotisaient nulle part.* »

Aujourd'hui, les contributions au

RUAMM représentent une somme de 70 milliards, avec plus de 263 000 bénéficiaires. « *Le coût de la santé est d'environ 80 à 100 milliards par an. Il n'y a pas assez de cotisants par rapport au nombre d'ayant-droits.* » Actuellement, pour chaque cotisant, on compte 2,3 bénéficiaires.

« *En 2010, nous avons mis en place le minimum vieillesse qui coûte 3 milliards par an, l'aide au logement 3 milliards, l'allocation handicap 10 milliards et 50 milliards pour le Médipôle* » poursuit l'élu. « *Les dépenses de santé augmentent car les gens vivent plus longtemps. Chaque année, il manque 14 milliards. On fait du bricolage.* »

Beaucoup de dettes

L'emprunt Covid a notamment été utilisé pour renflouer le RUAMM en 2022. « *Nous avons déjà contracté deux prêts, l'un en 2020, l'autre en 2022 pour un total d'environ 50 milliards, des prêts que nous n'avons pas commencé à rembourser.* »

Avec l'augmentation de la CCS en juillet 2022, le déficit du RUAMM a baissé, de 14 à 10 milliards. Mais la dette cumulée du RUAMM s'élève à 44 milliards : 6 milliards sont supportés par les provinces, 21 milliards par les hôpitaux. « *Le Médipôle doit un*



La réunion a commencé par des échanges coutumiers puis une prière. Le public, nombreux, est encore arrivé en cours de séance.

milliard à Enercal, les fournisseurs ne sont pas payés.»

Pour trouver une issue à cette situation, « *il n'y a pas 36 solutions* » argue Milakulo Tukumuli, « *on peut soit agir sur les cotisations sur le travail, soit sur la fiscalité. Nous proposons un mix des deux.* »

Une hausse de salaire pour une majorité de salariés

116 500 travailleurs sont concernés par la réforme : 68 000 salariés du privé, 21 900 salariés du public (parmi lesquels 8 600 contractuels) et 26 000 travailleurs indépendants.

Actuellement pour les salariés, la cotisation s'élève à 15,5% du salaire brut jusqu'à 513 900 XPF, puis 5% au-delà de ce seuil. Et à 0 % à partir de 5,2 millions par mois... Milakulo Tukumuli assure que certaines personnes gagnent cette somme-là. La réforme prévoit notamment de supprimer les différentes tranches pour les remplacer par un taux unique à 13,5%, ce qui entraînera une hausse de salaire de 1% pour ceux qui gagnent moins de 830 000 XPF mensuels et une baisse de 1% des cotisations patronales pour les salaires jusqu'à 586 000 XPF. Le rendement supplémentaire attendu est de 2 milliards.

Secteurs aidés

Les secteurs de l'agriculture, des gens de maison, de l'hôtellerie en brousse,

de la petite enfance sont actuellement désignés comme secteurs aidés, ils bénéficient d'un abattement de 75% des cotisations, de la part salariale comme de la part patronale. Cela représente en Nouvelle-Calédonie 60 000 salariés dont la moitié gagnent entre 1 et 1,3 SMG (salaire minimum garanti). « *La Chambre d'agriculture nous indique qu'il y a 1064 salariés bénéficiaires de ce dispositif et la Cafat en dénombre de son côté 3000. Il y a des choses à revoir dans cette disposition pour les secteurs aidés qui date de 1992. Nous n'avons pas le projet de supprimer les secteurs aidés mais la volonté de modifier le dispositif en pensant aux petits travailleurs.* »

Vers un taux unique pour les indépendants

Depuis 2002, les travailleurs indépendants ont le choix d'opter pour une intégration partielle au RUAMM qui ne couvre que le gros risque (les hospitalisations notamment) et l'intégration complète avec ou sans prestations en espèces, avec des taux de cotisation qui varient de 5 à 9%. Le projet prévoit d'aligner la couverture santé des travailleurs indépendants sur celle des autres en passant progressivement le taux de cotisation à 13,5% pour tous (11,5% en janvier 2024, 13,5% en janvier 2025). « *On continuera à aider les petits* » assure l'élu. Les travailleurs indépendants seraient alors mieux couverts en cas de maladie.

A couverture sociale égale, un paten-

Une réforme qui pèse trop sur les travailleurs indépendants et les entreprises

Le poids de la réforme propose pèse trop sur les travailleurs indépendants, qui n'ont pas obligatoirement de revenus réguliers, ainsi sur les entreprises. L'effort doit être collectif et concerner aussi bien les dépenses que les recettes... Ce sont quelques-unes des critiques émises à l'encontre du projet de réforme.

té cotise aujourd'hui moins qu'un salarié, le manque à gagner pour le RUAMM étant compensé par la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 4 milliards chaque année, à travers les impôts et les taxes.

« *NC Éco a proposé qu'il y ait un taux unique mais pas de ce niveau. L'Interpatronale a proposé 5%, mais le déficit passerait alors de 10 à 40 millions annuels. Lors d'une deuxième réunion en fin d'année, un taux à 9% a été évoqué. Pour arriver à l'équilibre, il faudrait sinon doubler le taux de TGC ou multiplier par six la CCS.* »

La question des dépenses de santé a été brièvement abordée, avec des effets attendus du plan Do Kamo.

Le 16 mars, un projet de délibération est émis par le Congrès pour la création d'une commission spéciale chargée du suivi du redressement des comptes du RUAMM. La commission, qui étudiera dans un premier temps la réforme, devra également faire une proposition pour la création d'une contribution au remboursement de la dette de la santé calédonienne. D'ici le 31 décembre, elle devra aussi imaginer des solutions complémentaires pour combler le déficit du RUAMM.

Les élus de l'Éveil océanien ont rappelé le principe du système de protection sociale et de santé calédonien basé sur la solidarité. Un système à sauver si on ne souhaite pas arriver à un modèle social comme celui des États-Unis, où seuls ceux qui en ont les moyens peuvent se faire soigner. ■

L'Adie sur le terrain



Lydia Poatyié, conseillère de l'Adie, ici avec le vice-président de l'association du marché de Poindimié Robert Poadouy, est venue expliquer le fonctionnement des prêts accordés par l'Adie.

Afin de faire connaître les possibilités offertes par l'association aux personnes qui souhaitent lancer leur activité ou améliorer leur quotidien, Lydia Poatyié, conseillère de l'Adie basée à Poindimié, est allée à leur rencontre. (©ADIE)



A la tribu de Tiouandé à Touho, plusieurs projets ont été identifiés relevant d'activités variées : culture vivrière, accueil chez l'habitant, pêche, verger d'ananas, rôtisserie.



Au marché de Touho a été présentée la formule du prêt de groupe solidaire. Un dispositif qui permet de faire un prêt sans avoir de garant.



Avec le président du conseil des anciens de la tribu de Tiouandé, Yves Wedoi, il a été convenu qu'une permanence régulière de l'Adie se tiendrait chaque mois à la tribu.

Un grand marché en l'honneur des droits des femmes



A Koohné, la conseillère de l'Adie Samuela Belkhaoua est venue renseigner les exposantes du grand marché organisée le 8 mars, journée des droits de la femme, avec Danielle, bénévole de l'association.



Des voisins vigilants

A la demande des habitants des quartiers de Koohnê, une convention a été signée le 9 mars entre la mairie et l'État, garant de la sécurité publique, pour mettre en place un « *dispositif de participation citoyenne* » pour accroître le sentiment de sécurité. Des référents vont être formés dans chaque quartier.

La commune de Koohnê a grandi de façon rapide ces dernières années et connaît aujourd'hui des problèmes de vol et d'incivilités dans ses quartiers. La commune, qui a déjà mis en œuvre un comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), a décidé d'impliquer les citoyens sur leur lieu de vie à travers un dispositif qui a fait ses preuves ailleurs, celui de la « *participation citoyenne* ». « *Chaque personne qui le souhaite peut devenir référent dans son quartier, elle s'inscrit alors auprès de la gendarmerie* » explique le capitaine Luc Morand, commandant de la compagnie de gendarmerie de Koné. « *La personne devient alors quelque sorte les yeux du quartier.* » « *Les référents vont être formés, en lien avec la gendarmerie, ceci afin de connaître un certain nombre de règles et les comportements à respecter* » précise de son côté Annick Baille, la com-

missaire déléguée, représentante de l'État en Province Nord. Yoan Delsart, coordinateur du CLSPD suivra le dispositif quotidiennement, en lien avec la gendarmerie. « *Chaque année, un bilan du dispositif sera établi* » explique-t-il.

Des référents formés

« *Le dispositif de participation citoyenne est un groupe de partage d'informations, un réseau. Cela ne résout pas tous les problèmes mais cela permet de rationaliser les vraies situations d'insécurité et d'en dégonfler d'autres* » poursuit le commandant de la compagnie de gendarmerie de Koné.

Pour le déploiement du dispositif, la ville a été découpée en quatre zones, chacune regroupant plusieurs quartiers. Des réunions d'information se sont tenues dans chaque zone afin d'expliquer la démarche. ■



Systeme D

Au fond de la tribu de Gohapin à Poya, afin que les enfants puissent continuer à aller à l'école malgré les inondations qui rendent la traversée à gué impraticable, des habitants ont construit eux-mêmes un pont en bois en s'aidant d'un pick-up pour placer un tronçonneau en travers de la rivière. Un système ingénieux !

(© Sophie Zanier)

Le juge Yves Ravallec, président de la section détachée de Koné a présenté les différents personnels du tribunal à Koohné. Le remplacement de ses deux collègues magistrats, mutés récemment, est prévu pour le mois de septembre.



La justice au plus proche de la population

Au-delà des audiences foraines qui se tiennent chaque mois dans plusieurs communes du Nord pour rapprocher la justice de la population, les audiences correctionnelles vont reprendre à Poindimié : c'est l'une des nouvelles mesures annoncées à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée de la section détachée du tribunal de Koohné.

Cela faisait deux années que l'audience solennelle de rentrée n'avait pas pu se tenir à la section détachée de Koohné. Le juge Ravallec, président de la section détachée, se réjouit donc d'accueillir le procureur général Yves Dupas, le président du tribunal de 1^{ère} instance Eric L'Helgoualc'h, la commissaire déléguée Annick Baille, le sénateur Gérard Poadja et d'autres autorités civiles et militaires pour ce temps fort qui marque habituellement le début de l'année. Plusieurs assesseurs coutumiers ont fait le déplacement, ainsi que les délégués du procureur et d'autres partenaires de la justice en Province Nord.

Pour la première fois en 2022, trois magistrats étaient en poste à Koohné. Mais cette année, le juge Yves Ravallec est seul, les deux autres magistrats ayant été appelés à de nouvelles fonctions ailleurs. Leur remplacement est prévu pour le mois de septembre prochain.

« Les chiffres ne sont pas bons »

Le président de la section détachée souligne le rôle d'autant plus important des greffiers, aujourd'hui au nombre de onze. Il rappelle égale-

ment les différentes missions assurées par la juridiction, comme l'assistance éducative et les tutelles.

L'audience de rentrée est l'occasion de faire le point sur l'activité de la section. « *Les chiffres ne sont pas bons* » souligne le vice-procureur Dominique Luiggi, citant notamment les violences intrafamiliales, qui sont l'une des priorités fixées par le Parquet. « *En 2017, le mode de comparution a été modifié. Sur les 723 jugements rendus, 116 concernaient des violences intrafamiliales. En 2022, il y a eu 151 condamnations pour violences intrafamiliales sur 607 jugements. Ces chiffres sont consternants...* »

Des audiences correctionnelles à Poindimié

Le renforcement de la justice de proximité se traduit par les prestations des délégués du procureur avec désormais des permanences à Koumac et à Houailou. Le délégué du procureur a pour mission de mettre en œuvre des mesures alternatives aux poursuites pour les infractions de faible gravité : rappel à la loi, classement sous condition de réparation, de remboursement, obligation de soins... « *Les petits délits sont ainsi plus facilement*

sanctionnés » indique le vice-procureur, précisant que le délégué du procureur peut aussi infliger des travaux d'intérêt général (TIG).

Afin de rapprocher la justice des justiciables, des audiences correctionnelles vont à nouveau se tenir à Poindimié une fois par trimestre, en plus des audiences foraines du tribunal civil qui se déroulent une fois par mois à Poindimié, Canala et Koumac, où se règlent des questions de tutelles et d'assistance éducative.

« *Nous sommes une section détachée, pas une juridiction de plein exercice, il y a donc des domaines où nous ne pouvons intervenir comme le tribunal du travail. Il n'y a pas de juge d'instruction ni de juge des libertés et de la détention, ce qui empêche les comparutions immédiates.* » Le juge Ravallec évoque également le manque d'avocats dans le Nord. Pendant longtemps, Samuel Bernard a été le seul avocat à Koné. Celle qui s'était installée récemment a quitté le Nord. « *Deux avocats, c'était déjà peu. Est-ce que c'est un bon signe que les choses se règlent sans avocat ?* » interroge Yves Ravallec.

Avec l'ouverture du centre de détention de Koohné, l'activité judiciaire devrait progresser. Dans cette perspective, des travaux d'agrandissement sont encore prévus. ■



Le vice-procureur Dominique Luiggi a rappelé que les chiffres n'étaient pas bons en matière de violences intrafamiliales. Cette augmentation signifie aussi que les victimes osent davantage porter plainte, a-t-il souligné.



Plusieurs assesseurs coutumiers avaient fait le déplacement pour cette audience de rentrée, ainsi que le président de l'aire Païci, Samuel Goromido.



L'audience de rentrée est l'occasion d'échanges entre les différents acteurs de la justice.



Le procureur général, Yves Dupas, avait fait le déplacement.



Onze greffiers sont en poste actuellement à Koné, parmi lesquels Sylvana Videault, qui a accompagné l'évolution de la section détachée depuis son ouverture.



Les délégués du procureur Didier Fontes, Emmanuelle Baret et Caroline Fossey, qui assurent des permanences dans plusieurs communes, notamment à Koumac et Houaïlou, participent à rapprocher la justice de la population.

Contacts

- Tribunal de Koné : 45 25 13
- Tribunal de Nouméa : 27 93 50
- Pout demander l'aide juridictionnelle : passer par l'accueil du tribunal
- SOS écoute : 05 30 30
- SOS Violences : 05 11 11

Bénéficiaire des renseignements gratuits d'un(e) juriste :

- Points d'accès aux droits en province Nord : 05 30 35 - 721731
- Julie Beurois : permanences à Poya et Pouembout : 86 05 92
- Association aide aux victimes et d'accès aux droits (ADAVI) : 27 76 08 (Bureau d'aide aux victimes au tribunal de Koné)
- Association UFC que choisir Koné : 51 20 28 - Nouméa : 28 51 20

Direction des affaires sanitaires et sociales : nouveau directeur, nouvelle organisation

Avec un nouveau responsable arrivé en fin d'année 2022, Jean-Marc Hmaloko, la Direction des affaires sanitaires et sociales, de la prévention et de la solidarité (DASSPS) se réorganise pour apporter le meilleur service à la population, que ce soit pour les soins, la prévention dans le domaine de la santé ou les aides sociales apportées aux plus vulnérables.

Après douze années passées à la ville de Nouméa à différents postes, Jean-Marc Hmaloko a eu envie de « relever le défi de la province Nord ». Dernièrement chef de projet développement territorial à la direction de la politique de la ville, référent de la politique jeunesse pendant trois ans, le natif de Lifou a déjà un CV bien rempli, qui débute par une carrière de footballeur semi-professionnel en métropole puis à la Réunion... Il a choisi de se lancer un nouveau challenge. « Avec ce poste, je reviens à mon cœur de métier qui est la politique sociale dans son ensemble en plus de tout ce qui touche à la santé » explique-t-il.

La DASSPS, acronyme qui signifie désormais Direction des affaires sanitaires et sociales, de la prévention et de la solidarité s'est récemment réorganisée, comme d'autres directions de la collectivité. L'intitulé même de la direction montre la volonté d'une nouvelle impulsion, d'une nouvelle dynamique, les « problèmes de société » ayant cédé la place à prévention et à solidarité.

Ancrer durablement les médecins dans le nord

La direction est aujourd'hui scindée en quatre pôles : pôle administration générale, pôle solidarité, pôle prévention et promotion de la santé, pôle soins.

En ce qui concerne l'accès aux soins, la pénurie de médecins a été l'une des préoccupations majeures de la DASSPS ces derniers mois. La province Nord gère 15 dispensaires et deux centres mère-enfant, ce qui représente au total 33 postes de médecins à pourvoir. « Au mois de juin 2022, nous avions en tout 6 médecins en poste pour toute la Province Nord



Jean-Marc Hmaloko est le nouveau directeur de la DASSPS.

soit une couverture de 33%, nous avons atteint 50% et 53% fin février. La projection pour mars est d'atteindre 60% de postes pourvus » indique Jean-Marc Hmaloko.

Un agent de la DASSPS, Roselyne Makalu, est chargée du recrutement médical au sein de la direction. Les contrats des professionnels de santé sont parfois très courts. Une démarche a été entreprise afin d'ancrer durablement les médecins dans les dispensaires du nord. Un plan a été établi qui fixe 5 axes prioritaires et pas moins de 94 actions. « Nous avons bénéficié des conseils du docteur Grangeon, ancien directeur de la DASS NC pour mettre en place ce plan d'actions, mais aussi de ceux du docteur Thierry Maillot qui est désormais en poste au Pôle sanitaire du Nord et du docteur Jean-Marc Cazaubiel, médecin généraliste qui intervient pour les téléconsultations. »

Un programme pilote de sécurisation des dispensaires a par ailleurs été mis en place, en partenariat avec l'État, dans cinq dispensaires tests.

Généraliser la téléconsultation

La télémédecine a été l'une des options choisies pour maintenir le service à la population pendant la période de forte pénurie de médecins. « C'était une expérimentation. Au début, il y avait une certaine réticence de toutes parts. Mais l'expérience se révèle concluante et l'Exécutif a souhaité étendre ce dispositif à l'ensemble des dispensaires. » La téléconsultation n'est pas destinée à remplacer toutes les consultations « en présentiel » mais offre de nouvelles perspectives. Des consultations de spécialistes pourront ainsi à l'avenir être proposées, par exemple, sans déplacement long et

Quelques dates

- **1996** : départ à Brest à l'issue d'un bac en sport-études pour deux années en tant que footballeur au Stade Brestois 29.
- **1998** : départ pour la Réunion en tant que footballeur semi-professionnel.
- **2000-2003** : formation d'éducateur spécialisé toujours à la Réunion. Emploi à l'Aide sociale à l'enfance puis dans un centre de rééducation pour malentendants et malvoyants.
- **2006 à 2009** : retour à Nouméa. Educateur de rue au service des actions socio-éducatives et de l'insertion, auprès de jeunes déscolarisés de 16 à 26 ans.
- **2009-2015** : chef de section du pôle Prévention et médiation sociale que Jean-Marc Hmaloko a contribué à créer.
- **2015** : Formation à Lille en ingénierie sociale à travers Cadres avenir.





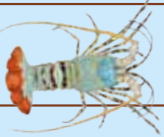



chronophage pour le médecin. L'étendue de la Province Nord, avec une population très dispersée, qui vit parfois dans des endroits très reculés, est l'une des difficultés pour garantir un accès aux soins pour tous. « *Ce qui nous préoccupe notamment, c'est l'isolement de certaines personnes âgées.* » Au-delà des soins, la DASSPS gère l'aide médicale mais aussi le volet « *actions sociales* » de la collectivité qui concerne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Elle est en charge de la protection de l'enfance.

Dans son parcours, Jean-Marc Hmaloko a bénéficié d'une bourse de Cadres Avenir pour retourner en 2015 en Métropole où il a obtenu un double diplôme : un master 2 en sciences de l'éducation orienté vers la lutte contre toutes les formes d'exclusion et un diplôme d'État d'ingénierie sociale de l'Institut régional du travail social et des sciences politiques à Lille.



La province Nord, qui a expérimenté la téléconsultation souhaite désormais l'étendre à tous les dispensaires. Valentine Eurisouké, vice-présidente en charge de la santé, lors d'une visite au dispensaire de Ouégoo en fin d'année 2022, a pu voir le déroulement d'une consultation.

« *Le message le plus important que j'ai retenu de mon passage à Cadres Avenir, c'est qu'en tant que Kanak, je dois faire ma part pour le développement de mon pays. C'est aujourd'hui ce qui m'anime.* » ■

		0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20											
 Le calendrier des pêches		Jan	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Dugong - Requin - Tortue - Napoléon Nautile - Gorgone - Toutoute - Casque		Pêche interdite toute l'année											
Mulets 	Pêche autorisée (du 1 ^{er} août au 31 mars)	Pêche interdite au filet dans les estuaires						Pêche autorisée (du 1 ^{er} août au 31 mars)					
 Picots		Pêche autorisée (1 ^{er} février au 31 août)						Pêche interdite					
Crabes de palétuvier 		Pêche autorisée (14 cm minimum) (1 ^{er} février au 31 novembre)											
 Langoustes	Pêche autorisée toute l'année sauf langoustes grainées (du 1 ^{er} février au 31 août) (longueur minimum de 7,5 cm entre les épines situées au-dessus des yeux et l'extrémité de la tête)												
Trocas 	Pêche autorisée toute l'année (diamètre compris entre 9 et 12 cm)												
 Huitres	Pêche interdite	Pêche autorisée (1 ^{er} mai au 31 août) (longueur minimum 6 cm)						Pêche interdite					
Bénitiers 	Pêche autorisée toute l'année (prise limitée à 2 individus par sortie)												



Au centre culturel Pomémie de Koohnê, un plateau musical au féminin a été organisé lors de la journée dédiée aux droits des femmes. (© Centre culturel Pomémie)



Les centres culturels provinciaux préparent leur anniversaire

Que ce soit le centre culturel Goa Ma Bwarhat de Hienghène qui fêtera ses 40 ans en 2024 ou le centre culturel Pomémie de Koohnê qui célébrera cette année ses 20 ans, la préparation des anniversaires marque la programmation de l'année 2023 de chacun des centres culturels provinciaux, comme l'ont expliqué leurs directeurs lors du lancement de la saison, le 11 mars à Pomémie, journée organisée autour du thème des droits de la femme.

Une délégation de l'association Doo Huny qui gère le centre culturel de Hienghène est venue présenter sa saison 2024 au centre culturel Pomémie. En ce jour, la structure organise une journée autour des droits de la femme avec des échanges en journée et un plateau musical féminin en soirée. Une résidence de couture s'est tenue toute la semaine avec des échanges fructueux entre des personnes d'horizons différents.

« Nous avons prévu de poursuivre cette année la remise en route des espaces d'activités » explique Jean-Mathias Djaiwé, le directeur du centre culturel Goa Ma Bwarhat de Hienghène. « La bibliothèque va rouvrir le 28 avril. Nous aurons à cette occasion des contes avec l'association Tâgadé. Il y aura aussi des animations avec l'équipe de la bibliothèque Bernheim de Poindimié. » L'espace numérique va également

être à nouveau accessible au public, avec trois ordinateurs financés par le consulat de Nouvelle-Zélande et six postes informatiques qui sont des dons de KNS. La salle de musique a été équipée grâce à un cofinancement du Fonds pour le développement de la vie associative de l'État.

« En 2024, le centre culturel Goa Ma Bwarhat aura 40 ans et nous préparons cet anniversaire pendant toute cette année à travers des résidences de musique, de vannerie » poursuit Jean-Mathias Djaiwé. « Nous allons réunir des compositeurs et des musiciens pour écrire des textes et de la musique, dans la perspective d'enregistrer en 2024. » Des ateliers vannerie et couture sont en place en partenariat avec la fédération des femmes de Hienghène. Il est prévu d'aller chercher le pandanus endémique qui se ramasse dans la chaîne. Une exposition sur l'histoire du centre culturel est également dans les

tuyaux. Un comité de pilotage va être mis en place pour la préparation de ce 40^{ème} anniversaire, avec une tournée des communes et des tribus.

Réouverture du musée

Les travaux réalisés ces dernières années au centre culturel de Hienghène ont permis d'étendre l'espace musée qui est en voie de réouverture, avec le soutien de la direction de la culture de la province Nord. Des travaux vont être menés pour changer la paille des deux cases.

« Nous allons également préparer l'exposition permanente du site de Waan Yat, site de l'embuscade, dont on commémorera également le 40^{ème} anniversaire en décembre 2024. »

Au programme des expositions, quatre artistes bien connus des Calédoniens viendront fêter une longue carrière :



La saison a débuté également avec un concert du Jamaïcain Clinton Fearon, avec entrée payante. (© Centre culturel Pomémie)

Denise Tiavouane, Yvette Bouquet, Micheline Neporon et Paula Gonyi.

Reconstruction de la case

Figure de proue de la peinture en Nouvelle-Calédonie, Denise Tiavouane est également attendue au centre culturel Pomémie de Koohné où elle exposera tout le mois d'avril. La structure a placé cette année sous le signe de la promotion de la culture et des échanges culturels entre les communes.

Elle fêtera également son anniversaire au mois de juin. Dans cette perspective, le centre va reconstruire sa case et organisera deux résidences au mois de mai pour préparer le chantier : l'un sur la construction de la case elle-même, l'autre sur tout ce qui existe autour de la case, avec notamment un espace de formation sur l'agroforesterie.

Des ateliers vacances sont prévus à l'attention du jeune public avec des artistes intervenants. Des classes seront également accueillies dans l'établissement.

Des projections de cinéma sont au programme, des concerts... La saison a d'ailleurs débuté avec la venue d'une pointure du reggae, Clinton Fearon. « Les spectateurs pourront découvrir au cours de l'année des comédies musi-

cales, des pièces de théâtre classiques et contemporaines, du hip hop et des danses traditionnelles, ainsi que des concerts » précise le directeur du centre, Océa Naaoutchoué.

Des artistes locaux seront à l'honneur cette année comme Will Nerho qui animera une résidence autour du graff au mois d'août et exposera au mois d'octobre. Angely Wayaridri, qui crée à partir d'éléments naturels, exposera pour la première fois en août.

Une délégation papoue en septembre

Le centre culturel Pomémie a prévu de recevoir une délégation d'artistes de Papouasie-Nouvelle-Guinée au mois de septembre, mois où l'équipe organise également la fête de la citoyenneté et participe aux manifestations organisées ailleurs, comme la seconde édition du festival Calédonia à Nouméa.

A Hienghène comme à Koohné, l'un des temps forts de la saison sera, au mois de juillet, la commémoration du 70^{ème} anniversaire du naufrage du navire La Monique. Un naufrage qui reste encore aujourd'hui un mystère et une blessure pour tous les Calédoniens. ■



L'espace musée doit rouvrir, avec le soutien de la province Nord.



Ronald Yoshiyama, plus connu sous le pseudonyme de Toto, a travaillé trente-six ans au garage Arrighi qui a fermé fin février.

Pouembout : le garage Arrighi tourne la dernière page

Ouvert au village de Pouembout en 1963 par Jean et Monique Arrighi, le garage qui porte leur nom a fermé définitivement le 28 février dernier. Un moment d'émotion pour toute la famille et pour le mécanicien Ronald Yoshiyama, plus connu sous le pseudonyme de Toto, employé depuis trente-six ans.

Ronald Yoshiyama, Toto, avait 24 ans lorsqu'il a été embauché au garage Arrighi. Et depuis le décès du patron Jeannot Arrighi il y a vingt-sept ans, il continuait à travailler pour Monique Arrighi qui a géré toute seule l'entreprise toutes ces années. Aujourd'hui âgée de 89 ans, celle-ci est contrainte d'arrêter. « On s'est toujours bien entendus » reconnaît-elle en s'adressant au jeune retraité.

« Tu n'as jamais eu de souci, ni avec les clients, ni avec moi ! » Le mécanicien aura travaillé trente-six ans au garage Arrighi, presque une carrière entière. Le garage situé en plein cœur du village ne répondant plus aux normes de sécurité, il ne peut être repris. C'est donc avec émotion et un gros pincement au cœur que Monique Arrighi et ses filles Roselyne, Pascale et Arielle ont salué le départ du dernier employé et la fermeture du plus vieux garage de Pouembout. Le garçon de la famille, Jean-Marc Arrighi, n'avait pas pu faire le déplacement depuis le grand Nouméa.

« Nos parents sont originaires de Pouembout tous les deux. Ils se sont mariés en 1953 et ils sont partis travailler à Tiébaghi, au vieux village » racontent deux des filles de la famille, Roselyne Courtot et Pascale Arrighi. « Notre père était mécanicien et notre mère travaillait comme magasinière chez Ballande. Nous sommes nées toutes les deux à Koumac. » Revenus à Pouembout, ils construisent leur maison et ouvrent un garage en 1963 à côté de ce qui est aujourd'hui la boucherie « Chez Roby », chez Roselyne Courtot.

Ingéniosité

Les machines qui restent encore aujourd'hui dans le dock témoignent de l'ingéniosité du papa Arrighi. « Il a fabriqué un compresseur en hauteur et d'autres machines, toutes avec des pièces de récupération » soulignent ses filles avec admiration. « Il réparait notamment beaucoup de machines agricoles, faisait des soudures. Il rendait beau-

coup de services aux agriculteurs... » Le garage a continué jusqu'à maintenant à assurer la maintenance de beaucoup de matériel agricole. « Toto était très doué pour cela. On ne sait pas vers qui les agriculteurs vont se tourner aujourd'hui » souligne une proche de la famille.

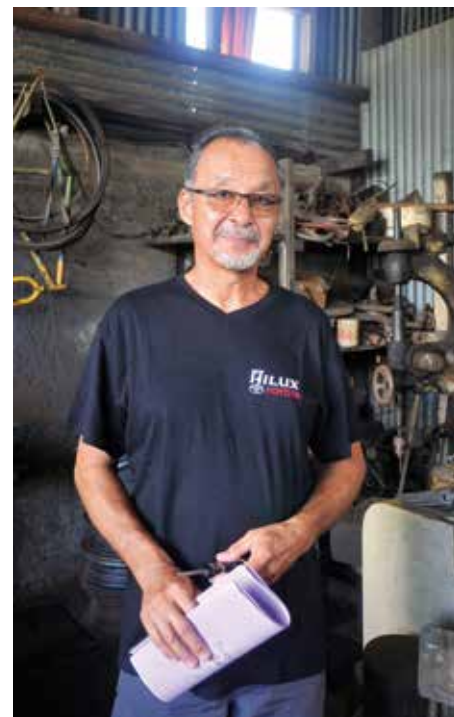
Avec la fermeture définitive de cette enseigne, c'est une page de l'histoire de Pouembout qui se tourne, une page de vie et de travail, au cœur même du village. ■

Au château Grimigni

Née Grimigni, Monique Arrighi était hébergée chez ses grands-parents Martin et Marcelle Grimigni lorsqu'enfant, elle allait à l'école. « Mes parents habitaient à une quinzaine de kilomètres du village. Je restais chez mes grands-parents. »



Monique Arrighi, ici entourée de ses filles Arielle, Pascale et Roselyne. Aujourd'hui âgée de 89 ans, a décidé de fermer le garage qu'elle avait ouvert en 1963 avec son mari Jean. Le plus ancien garage de Pouembout !



« Toto », un mécano apprécié, qui a dépanné beaucoup d'agriculteurs notamment.



Les machines encore installées au fond du garage témoignent de l'ingéniosité de Jean Arrighi, décédé il y a 27 ans.



Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	42 10 85
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîa - Michelle Decara	74 40 99
Jean-François Guilloux	78 42 66
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêbbu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Julie Flamant	93 91 46

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	47 77 20
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

Le sommeil de l'enfant, de la naissance à 3 ans

Le sommeil chez l'enfant permet de finir la maturation du cerveau. Il assure la croissance du corps, permet de faire le plein d'énergie, de mémoriser et trier les expériences de la journée. Et le sommeil, ça s'apprend !



Le sommeil de l'enfant va se modifier plusieurs fois de la naissance à trois ans.

À la naissance, le sommeil est désorganisé et déstructuré. Il va se modifier plusieurs fois pendant les premières années de vie du bébé pour arriver jusqu'à un sommeil d'adulte. Mais cela peut être un vrai défi d'accompagner son enfant vers un sommeil de qualité. Quelques conseils :

Le sommeil du nouveau-né jusqu'à environ 2 mois de vie :

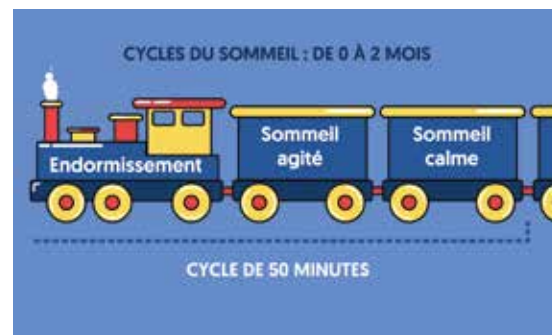
À la naissance, le nouveau-né n'a pas ou peu de rythme jour/nuit. Entre chaque prise alimentaire, il dort 3 à 4h. C'est son rythme normal. Ce sont ses parents qui vont s'adapter à ses besoins de sommeil.

Après une période d'endormissement, l'enfant entre en sommeil agité pour 20 à 25 minutes. Pendant cette période, le bébé peut être normalement amené à faire des petits mouvements, des grimaces, des bruits de bouche. Ses yeux clos bougent, sa respiration est rapide.

Puis s'ensuit une phase de sommeil calme pour encore 25 minutes environ. La respiration est très calme et

parfois, le parent peut avoir peur que l'enfant ne respire plus. Pas de panique, observez votre bébé ! Tout va bien, c'est normal !

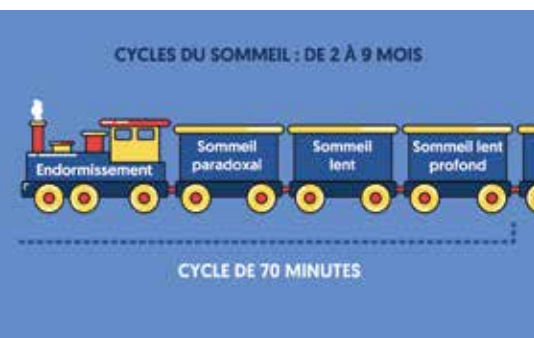
Ainsi, le sommeil du nouveau-né est une alternance de sommeil agité/ sommeil calme, par cycles de 50 minutes. Plusieurs trains du sommeil peuvent s'enchaîner avant que le bébé ne se réveille réellement.



L'enfant peut normalement avoir besoin d'être un peu bercé pendant la période d'endormissement. Ne le bercez pas trop vivement, pour ne pas trop le stimuler, ou bien il préférera rester éveillé pour ne pas manquer une activité intéressante à faire avec son parent.

Lorsqu'il a été endormi doucement dans les bras, il faut parfois attendre encore 20 à 25 minutes pour qu'il finisse son sommeil agité et passe en sommeil calme pour le poser dans son lit. Sans quoi, il risque de se réveiller au moment où vous le posez. De même, lorsqu'il enchaîne les petits trains, l'enfant repasse en sommeil agité, et peut bouger, grimacer, cela ne veut pas forcément dire qu'il est réveillé, et donc, il faut le laisser au calme pour ne pas perturber son sommeil et le laisser retourner en sommeil calme.

Dans tous les cas, on ne laisse pas pleurer un bébé. Ce n'est pas comme ça qu'il apprendra à s'endormir en sécurité.



Le sommeil de 2 mois à 9 mois :

Vers 2 mois, les cycles de sommeil s'allongent. Le bébé va apprendre à faire ses nuits progressivement.

Le sommeil paradoxal apparaît, et c'est un élément important pour l'enfant car c'est le dernier stade du sommeil pour l'adulte. C'est celui où l'on fait des rêves.

Le bébé n'a plus besoin de bercement pour s'endormir, c'est le moment de développer un rituel du soir. Un rituel que vous choisissez, d'environ 30 minutes qui se déroule toujours à la même heure, dans le même ordre.

Exemple de rituel du soir :

Tétée / changement de couche / On baisse la lumière de la chambre/ berceuse chantée par le parent / un gros câlin de 5 minutes sans parler pour

se gorger d'amour sans autre stimulation / une petite phrase pour expliquer que l'on couche bébé dans son lit et qu'il va faire un gros dodo.

Le papa a toute sa place dans le rituel du coucher. Il peut même aider le bébé à prendre du plaisir et se sentir en sécurité en l'absence de la maman.

A 9 mois :

Vers 9 mois, une grande étape du développement de l'enfant commence. Le bébé prend conscience qu'il est un être à part entière. Des angoisses de séparation peuvent apparaître entraînant des troubles de l'endormissement et des réveils plus fréquents la nuit.

Pour aider votre enfant à gérer cette angoisse de séparation, vous pouvez jouer aux jeux de cacher/coucou.

De la même manière, avant d'aller au lit, passez du temps dans la chambre avec votre enfant sans participer à son jeu (emmenez-vous un livre à lire). Laissez-le jouer et faites des allers-retours brefs calmement en dehors de la chambre et revenez avant même que l'enfant ne se mette à pleurer. Au fur et à mesure, augmentez le temps hors de sa vue. L'enfant apprend ainsi à être seul et lorsqu'il se réveille la nuit, il est plus facilement capable de se rendormir seul tout en se sentant en sécurité.

Entre 9 mois et 3 ans :

Les cycles de sommeils s'allongent et le sommeil paradoxal (celui des rêves et des cauchemars) s'installe à sa place définitive à la fin du cycle. En cas de cauchemar ou de terreur nocturne, donnez-lui 1 ou 2 minutes avant d'intervenir pour qu'il ait une chance de se rendormir tout seul. Ne réveillez pas votre enfant, mais allez le voir calmement. Votre simple présence (une main posée sur son ventre, une parole douce, un sourire) devrait le rassurer, puis, s'il en ressent le besoin, intervenez et faites-lui un gros câlin.

Le soir, l'enfant mange son repas et n'a plus besoin de lait dans la nuit

pour bien grandir. C'est donc aussi le moment de lui apprendre à se rendormir seul, entre deux petits trains du sommeil sans téter. Le temps de réveil entre deux cycles est de maximum 3 minutes, l'enfant est réveillé mais somnolent. Il cherche sa tétine ou un objet réconfortant (doudou, couche tissu...) et se rendort seul.



N'excitez pas votre enfant 1h avant d'aller au lit pour qu'il reste dans des activités calmes facilitant l'endormissement.

Enfin, pour rappel, zéro écran avant trois ans, et surtout pas au moment du coucher car la lumière bleue émise par les écrans coupe la sécrétion des hormones produisant le sommeil.

Dans tous les cas, si vous pensez être en difficulté dans l'accompagnement du sommeil de votre enfant, n'hésitez pas à demander conseil auprès des professionnels de la petite enfance. ■

Rubrique réalisée par
Laëtitia Deniau,
Infirmière puéricultrice au
Centre Mère-enfant de Koumac





Trois collègues de la photographe, au centre SLN de Népoui, qui sont en poste dans l'entreprise de longue date.



Colette Fessard, une figure de Poya.



Des mamans de Neklai, la tribu de Priska.



Chantal N'Gadiman, gérante de la station-service.



Audrey Theard, commerçante.



« *Nous sommes les autres* »

A Poya, la journée internationale des droits de la femme a été célébrée pendant deux jours à travers plusieurs ateliers et animations, autour d'une exposition de photographies de Priska Nekiriai intitulée « *Nous sommes les autres* » représentant des portraits de femmes de la commune d'horizons différents. Une initiative de la mairie de Poya, en partenariat avec la Mission de la femme de la province Nord. (Photos Priska Nekiriai)



Priska Nekiriai s'était fait connaître du grand public en remportant il y a quelques années un prix dans le cadre d'un concours de photographies organisé par le Congrès. Elle continue à emporter partout avec elle son appareil photo, même sur mine où elle travaille toujours au service géologie. Pour cette exposition, elle est allée à la rencontre des femmes de sa commune. Même ses tantines se sont prêtées au jeu de la pose.

Parcours de femmes

A l'occasion de la journée des droits des femmes au centre culturel Pomémie à Koohnê le samedi 11 mars, plusieurs femmes ont été invitées à faire part de leur expérience du monde du travail. Quatre jeunes femmes en poste à KNS sont venues détailler leur parcours et leur quotidien.

Ambrosia Teamboueon

Originaire de Bélep, Ambrosia Teamboueon occupe aujourd'hui un poste à responsabilité à KNS, celui de surintendante, après une formation qui a débuté dans le secteur sanitaire et social.



Lorsque j'étais au collège, j'étais un peu perdue, je ne savais pas ce que je voulais faire... J'ai commencé par un BEP carrières sanitaires et sociales, puis une mention complémentaire d'aide à domicile... J'ai finalement atterri au lycée de Pouembout où j'ai fait un Bac pro services en espace rural, puis un BTS services en espace rural en France, ce qui n'a rien à voir ce que je fais aujourd'hui... J'ai aussi commencé une licence dé-

veloppement des territoires ruraux. J'ai fait mes stages à Bélep pour l'Ogaf et l'association des pêcheurs Anva la Bélep. J'ai été contrainte d'arrêter au bout d'un semestre.

J'ai rebondi sur une licence achats et logistique avec la CCI à Nouméa. Comme il est important de parler l'anglais dans le secteur de la logistique, je suis ensuite partie faire une année d'études en Nouvelle-Zélande à l'école maritime. De là, j'ai postulé à KNS où j'ai été embauchée en 2013 en tant qu'approvisionneuse.

Je suis ensuite passée acheteuse contrats, puis superviseure et maintenant surintendante. Entretemps, à travers le programme Cadres Avenir, je suis partie suivre un master Gestion, production, logistique et achats à la faculté de sciences économiques de Rennes. Je suis partie avec mon conjoint et mon fils. KNS nous a accompagnés en continuant à me verser une partie du salaire. Cadres Avenir a pris en charge le reste. Je suis rentrée il y a trois ans.

Christelle Hounda

Entrée en tant que technicienne au service formation, Christelle Hounda, originaire de Pweevo (Pouébo) est aujourd'hui gestionnaire administration du personnel et paie.

Pendant la construction de l'usine en 2008, j'étais « *assistante badging* ». Cela n'avait rien à voir avec ma formation de base, mon bac comptabilité. J'ai ensuite intégré les effectifs de KNS en 2013, en tant que technicienne à la formation. On organisait des sessions de formations pour les employés et les sous-traitants. En 2014, j'ai intégré l'équipe Ressources humaines. KNS m'a soutenue pour une reprise d'études, j'avais alors 42 ans. Comme quoi, il n'y a pas d'âge pour apprendre ! J'ai suivi une licence « *Collaborateur social et paie* » à l'UNC. J'ai eu la chance de pouvoir suivre cette formation en visioconférence du campus de Baco, parce qu'allier vie personnelle et vie professionnelle, ce n'est pas toujours évident. Depuis 2022, je suis devenue gestionnaire « *Administration du personnel et paie* ». Je m'occupe de la paie de nos 1300 employés, parmi lesquels environ 30% de femmes.



Julie Laouniou

Responsable du service informatique, service en charge du suivi et de la maintenance de plus de 800 ordinateurs, Julie Laouniou a aussi évoqué son quotidien de maman de 4 enfants, avec des journées qui commencent très tôt le matin !



J'ai toujours voulu faire de l'informatique ! Lorsque j'étais au collège de Rivière salée, je ne savais pas trop comment m'orienter et j'avais choisi la filière électrotechnique. La conseillère d'orientation m'a assuré qu'il y avait de l'informatique alors que ce

n'est pas le cas... J'ai eu mon bac électrotechnique et je me suis ensuite réorientée vers un DEUST en informatique. Pour cela, je suis partie deux ans à Lille avec mon mari qui lui a fait là-bas une formation pour la mine, et notre premier enfant. C'était une façon aussi de garantir à notre enfant un meilleur avenir ! Lorsqu'on est revenus avec nos diplômes, mon mari a intégré KNS après quelques mois. De mon côté, je suis restée à la maison, jusqu'à ce que KNS m'appelle pour un poste de technicienne informatique en 2019. Depuis l'année dernière, je suis passée superviseure. Je suis responsable de mon service avec trois techniciens. Sur quatre personnes, on est trois femmes dans mon service et on gère un parc de plus de 800 ordinateurs pour les 1300 employés. Cela fait une grosse charge de travail !



Tarsinah Lecourieux

Originaire de Koohnê, Tarsinah Lecourieux est entrée à KNS depuis 2021 en tant qu'opératrice géologie de production. Une société qui encourage ses employés à évoluer, indique la jeune femme de 23 ans.

J'ai passé un bac Gestion des milieux naturels et de la faune au lycée de Pouembout. J'aurais aimé poursuivre mes études dans l'environnement, mais je n'ai pas obtenu de bourse. Je me suis rabattue sur un BTS toujours au lycée de Pouembout, mais cela ne m'a pas plu. J'ai arrêté au bout d'un an. Je suis restée quelque temps à chercher du travail et en 2021, KNS m'a contactée pour un poste et je suis aujourd'hui opératrice géologie de production. Je suis entrée en bas de l'échelle, mais avec l'expérience et mes connaissances, j'ai pu évoluer. J'envisage de faire une continuité d'études pour approfondir mes connaissances et pourquoi pas, monter d'échelon. Des études que je ferai en plus de mon travail, à distance. Je travaille sur mine, sur les chantiers et au bureau. On renseigne le minerai, on fait des échantillons de front, on oriente les pelles en fonction de la qualité du minerai. On est poussé, encouragé par KNS pour évoluer. ■



Au centre culturel Pomémie de Koohnê, une résidence autour de la couture a permis des échanges et de nouvelles collaborations fructueuses autour d'Annie Diéméné, Christine Pacuta et Jade Roes, ici avec Marie Poindi. (© Cécile Thomas)



Subama Mapou, qui tenait un stand avec des cosmétiques et des tisanes de sa société Gardénia cosmétique, a retracé son parcours de scientifique.



Nekirai Priska

A Poya également, pendant les deux jours de fête autour des droits de la femme, le travail des couturières a été mis à l'honneur. (©Priska Nekirai)



La responsable de la Maison de confiance et de protection des familles, brigade de gendarmerie de Koohnê qui est notamment en charge de la sensibilisation des scolaires aux violences intrafamiliales, est venue également évoquer sa trajectoire professionnelle.



Mardi, jour de regroupement : une petite équipe prépare le repas de midi.



Un atelier menuiserie est en cours d'aménagement entre deux containers.

Handijob : bientôt une nouvelle antenne à Koumac

Pour accueillir les jeunes adultes porteurs de handicap intellectuel et leur permettre d'avoir plus d'activité et de vie sociale, une antenne de l'association Handijob a été créée en 2015 à Poindimié. Une autre antenne proposant le même genre d'activités doit ouvrir prochainement à Koumac.

Mardi : c'est jour de regroupement dans la villa qui abrite les activités de l'association Handijob à Poindimié. Pendant qu'un petit groupe prépare le repas de midi en cuisine avec l'une des éducatrices, Lizzie Halune, un autre transporte de la terre et passe le motoculteur pour préparer une planche de semis avec le moniteur d'atelier espaces verts Thyron Poadae. A l'entrée, le moniteur d'atelier de menuiserie, Jean-Pascal Kamoy, est, avec un jeune, en train d'aménager un espace de travail entre deux containers. Pendant ce temps, d'autres récupèrent du bois de palette pour construire des jardinières avec leur éducatrice, Rose-May Poagnidé. A l'intérieur de la maison, Adrien Abdoel, éducateur sportif, échange des balles avec l'un des jeunes autour de la table de ping-pong. Dans la villa de l'association Handijob à Poindimié, chacun s'active !

Apporter de nouvelles compétences

Chaque semaine, près d'une quinzaine de jeunes de différentes communes de la côte Est, de Houailou à Hienghène se retrouvent ainsi le mardi pour une journée d'activités. Des activités qui visent à leur donner des compétences et permettre des échanges. « *Un transporteur va chercher les jeunes chez eux et les ramène ici* » indique la cheffe de service, Clémence Valromex, embauchée en fin d'année 2022. Éducatrice spécialisée de formation, celle-ci sera en charge des deux antennes de l'association Handijob dans le Nord, dès que la deuxième ouvrira à Koumac. Sylvie Tisserant, éducatrice spécialisée qui est en poste depuis

l'ouverture de l'antenne de Poindimié fait toujours partie de l'équipe.

Pour répondre à la demande des familles, une nouvelle antenne va ouvrir à Koumac qui couvrira la zone de Koohné (Koné) à Pum (Poum). « *Nous allons proposer à peu près les mêmes activités que celles que nous offrons ici* » poursuit la cheffe de service.

S'ouvrir au monde extérieur

Le lundi et le jeudi sont organisés des ateliers Handivert : il s'agit de broyer les déchets verts qui sont stockés à la déchetterie, le centre de tri et de transfert de Poindimié, dans le cadre d'un contrat avec la mairie. Le broyat est mis à disposition des particuliers qui peuvent venir en chercher. Une partie est mise en sac et vendue sur les petits marchés. Le mercredi et le vendredi, avec le moniteur d'atelier espaces verts, des chantiers d'entretien sont réalisés à la demande chez des particuliers au village de Poindimié. Les jeunes perçoivent une indemnité pour ce travail.

Sur place, les jeunes ont préparé un champ d'ignames. Ils sèment et bouturent pour avoir des légumes pour la cuisine du jour de regroupement, le mardi midi, toujours réalisée sur place, ou pour vendre des plants, aromates, fleurs, etc.

L'atelier menuiserie est également ouvert plusieurs jours par semaine. Un premier contrat pour la fabrication d'étagères vient d'être signé. Il est aussi possible de passer commande pour des jardinières en bois.

Tous les quinze jours, un groupe de 4 à 6 jeunes se déplace



Tous les quinze jours, un groupe de jeunes se rendent à la scierie de Bois du Nord pour mettre en sac de la sciure. Un travail pour lequel ils sont indemnisés. © Handijob



Activité tennis de table.



Clémence Valromex a été embauchée à la fin de l'année 2022 en tant que cheffe de service.



Préparation d'une butte pour accueillir les semis.

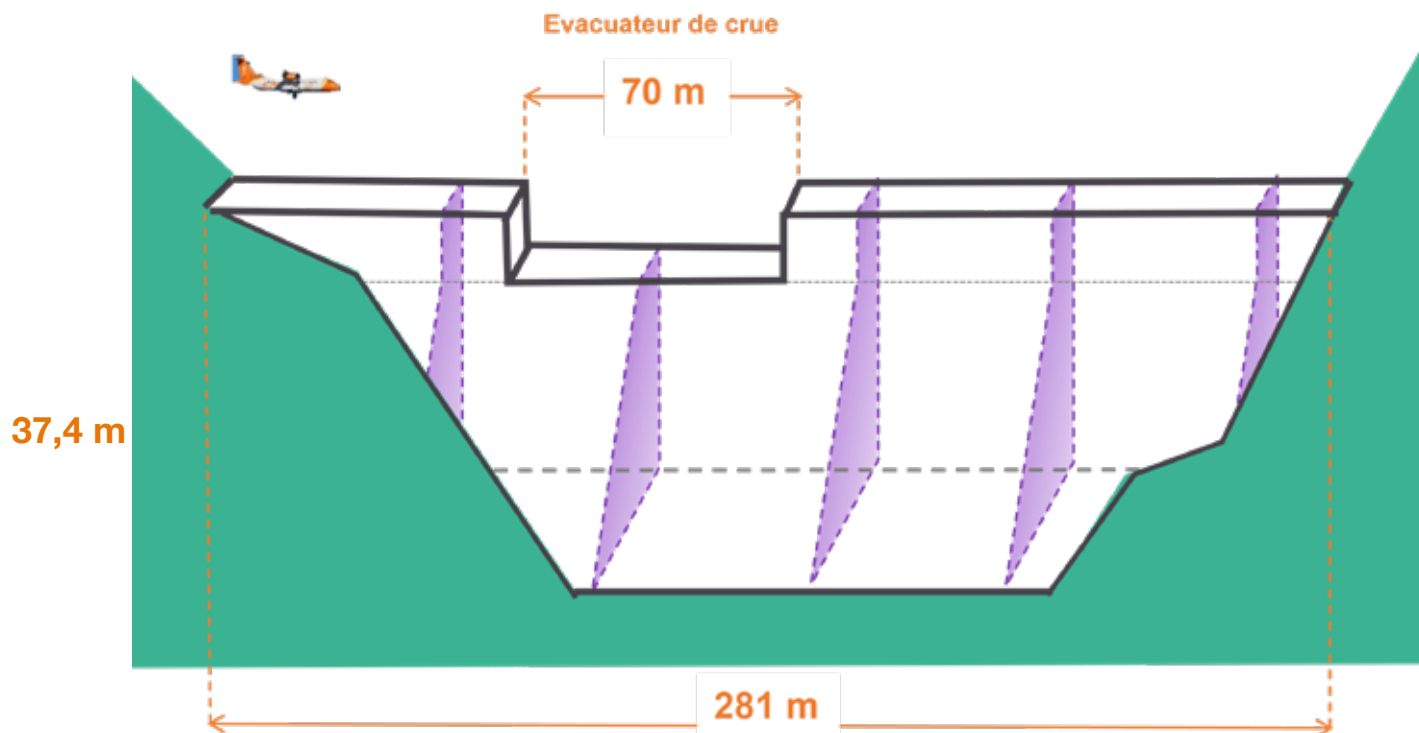
avec un moniteur d'atelier jusqu'à la scierie de Bois du Nord à Netchaot pour un travail d'ensachage de sciure et de copeaux de bois. Là aussi, le travail permet de bénéficier de quelques rentrées d'argent.

L'association propose également à la demande un service de lavage de voiture pour les particuliers, au village de Poindimié. Toutes les occasions sont bonnes pour développer des activités et s'ouvrir au monde extérieur. Chaque année, l'association tient ainsi un stand de restauration au Sofip.

L'ouverture de l'antenne à Koumac était prévue début avril. Mais la villa F4 dans laquelle Handijob comptait s'installer n'est plus disponible. L'association est donc encore à la recherche d'un local avec un jardin assez grand pour cultiver un potager, afin d'accueillir ses activités. ■



Thyron Poadae, moniteur d'atelier espaces verts, s'active avec les jeunes pour préparer le jardin et les semis.



Le choix s'est arrêté sur un « barrage poids » en béton compacté, avec un mur en béton de 37,4 mètres de hauteur créant une retenue d'eau d'environ 120 hectares.

Barrage de Pouembout : un comité pour faire circuler l'information

Conformément aux exigences du code de l'environnement de la province Nord, un comité local d'information et de suivi a été mis en place pour renseigner la population sur l'avancement du projet de barrage de Pouembout. Travaux préliminaires, calendrier, projet de territoire, études environnementales et recherches archéologiques étaient à l'ordre du jour de la réunion qui s'est tenue fin janvier en présence de plusieurs associations.

Depuis 2013, pour faire face à des besoins croissants en eau liés au développement de la zone VKP, la province Nord a retenu l'option de construire un barrage. « Le début de la construction du barrage lui-même est prévu pour 2028 » indique Adrien Pellequer en ouverture de la réunion du Comité local d'information, qui assure désormais la coordination de l'équipe projet.

Les études pour la mise en place du barrage suivent leur cours, notamment les études environnementales et hydrologiques, explique Sébastien Douyère, ingénieur « *Impact environnemental* » au sein de la même équipe projet.

Pour apprécier comment la rivière s'écoule aujourd'hui et comment son lit se modifie en fonction des événements climatiques, un réseau

d'échelles de crues a été installé. Ce dispositif, placé en amont du « point zéro », permet de mesurer la hauteur d'eau lors des épisodes de forte pluie. Le point zéro a été défini avec les coutumiers comme étant le niveau maximal de la retenue formée par le barrage, soit la hauteur d'eau du barrage « plein », dans des conditions météorologiques normales.

Minimiser l'impact sur l'environnement

Quel sera l'impact du barrage sur l'environnement ? L'objectif de l'étude confiée à un prestataire extérieur est de minimiser l'incidence de l'infrastructure sur l'environnement, pendant la phase d'exploitation comme au préalable, pendant les travaux.

Le cabinet en charge de l'étude s'est

appuyé sur un échantillon de vingt-six stations pour apprécier la qualité biologique de la rivière Pouembout. La présence d'une espèce de poisson protégée a été détectée. Au niveau des habitats terrestres, la sensibilité est faible : aucune espèce rare et menacée n'a été repérée. La présence importante de fourmis envahissantes a été notée.

Huit hectares de terrassement

Les prochains travaux concernent les pistes d'accès au futur site du barrage ainsi que l'accès à un nouveau captage, sur la Papana, prévu au-dessus du site du barrage pour renforcer l'alimentation en eau brute de la tribu de Paouta. Leur démarrage doit avoir lieu en août de cette année avec



Le comité d'information et de suivi du barrage s'est réuni fin janvier. L'équipe projet coordonnée par Adrien Pellequer a présenté différentes études réalisées.

Un mur de béton compacté de 37,4 mètres de haut, 120 hectares de retenue

Le site d'implantation et le dimensionnement de l'infrastructure ont d'ores et déjà été choisis. Il s'agit d'un « *barrage poids* » en béton compacté qui sera construit dans la haute vallée de Pouembout, à la confluence de la rivière Ouendé avec la rivière Pouala, à environ 16 kilomètres à vol d'oiseau du village de Pouembout.

La quantité d'eau stockée dans la réserve créée par le barrage, mur en béton de 37,4 mètres de hauteur, doit permettre de répondre aux besoins pour une année en eau potable et en eau destinée à l'irrigation, soit un volume de près de 10 millions de m³.

Le barrage crée une retenue qui se remplit pendant les épisodes de pluie, une retenue d'environ 120 hectares.

Le barrage fonctionnera en lâcher d'eau. Cela signifie que le débit est relâché au pied du barrage pour alimenter la nappe phréatique, sans qu'il y ait de canalisation jusqu'aux forages ou aux pompes. L'ouvrage restitue en permanence un « *débit réservé* » à la rivière afin d'assurer le fonctionnement naturel du cours d'eau et des milieux naturels associés.

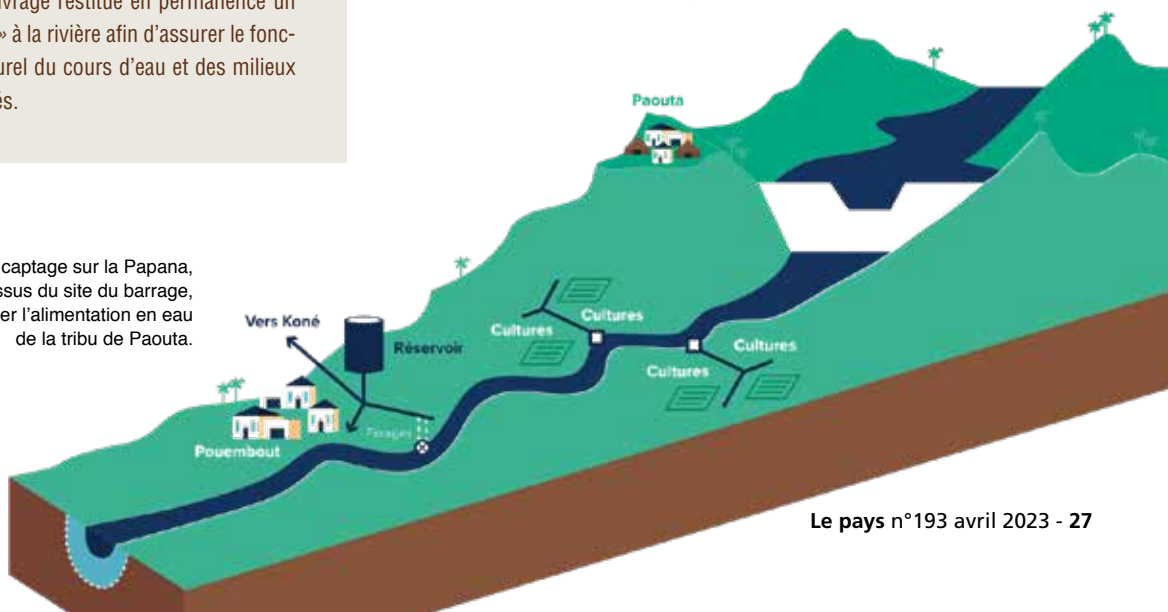


Le comité d'information et de suivi est composé de différents représentants de la société civile, au travers d'associations et des institutions. Il est présidé actuellement par Jean Naouna.



Les prochains travaux concernent les pistes d'accès au futur site du barrage ainsi que l'accès à un nouveau captage, sur la Pavana.

Le nouveau captage sur la Pavana, prévu au-dessus du site du barrage, vise à renforcer l'alimentation en eau de la tribu de Paouta.



le lancement des appels d'offres pour un début des travaux fin 2023-début 2024, et se terminer en octobre 2024. 26,3 kilomètres de pistes existantes vont être retravaillées pour permettre l'accès des engins sur le chantier du barrage.

Pour le captage sur la Papana, plus de 14 kilomètres de pistes vont être remodelés. Une piste d'accès de 4,6 kilomètres a déjà été ouverte. La création de 6,8 kilomètres de pistes d'entretien est également au programme. Outre les pistes d'accès, l'installation d'une base-vie, d'ateliers et d'une centrale à béton ainsi qu'une zone de stockage des matériaux sont prévus. Au total, 8 hectares de défrichement et de terrassement de terrain vierge seront nécessaires.

Dans le respect des vestiges archéologiques

Une fois en eau, la retenue du barrage va ennoyer, c'est-à-dire faire disparaître sous le plan d'eau, plus de 100 hectares de végétation. Une zone qui n'abrite pas d'espèces rares et menacées.

Des mesures de compensation sont envisagées comme des replantations et des opérations de lutte contre les espèces invasives animales et végétales, notamment le pinus.

Il est prévu que le chantier respecte

les normes environnementales de la charte « *chantier vert* ».

Une importante zone d'habitat traditionnel

Grâce aux relevés topographiques réalisés par LIDAR, système de télédétection par radar, une importante zone d'occupation traditionnelle a été mise en évidence dans la zone de Papana. Les vestiges découverts avec le concours de l'archéologue François Wadra ont amené à revoir le tracé de la piste d'accès au nouveau captage afin d'éviter les zones d'intérêt archéologique. Raïssa Poairiwa, chargée du patrimoine culturel et de l'archéologie à la province Nord explique même qu'une étroite collaboration entre l'entreprise en charge des travaux d'ouverture de la piste et l'archéologue a été menée tout au long du chantier.

Une restitution du travail de l'archéologue est aussi programmée pour le mois de mars ou avril à la tribu de Paouta. Plus d'une centaine de tertres de cases ont été repérés.

La livraison du chantier du captage sur la Papana, chantier d'envergure, est prévue pour la fin 2024.

Avant le début de l'appel d'offres en conception-réalisation du barrage, auront été finalisées la sécurisation du foncier et l'instruction du dossier

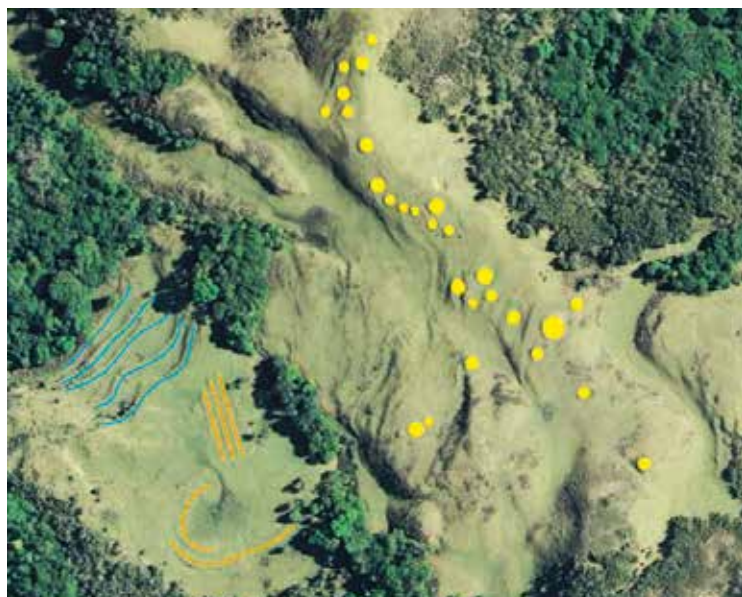
de financement à déposer à l'Agence française de développement et la Banque des territoires.

Un projet de territoire

Autour du projet de barrage va également s'enclencher un important « *projet de territoire* » qui est présenté par Benoît Patin, chargé de mission aménagement de la cellule Ceprodev. L'étude, ambitieuse, s'étend sur deux années. Avec la construction du barrage, trois enjeux majeurs ont été définis :

- la gestion de l'eau, c'est-à-dire son usage, la façon dont l'eau est partagée, préservée, sécurisée
- le développement agropastoral et
- le développement tiers que représente le tourisme par exemple, à travers le plan d'eau créé par le barrage.

La démarche s'appuie sur une phase de diagnostic recensant les atouts du projet, les forces, les menaces, puis une phase de définition des objectifs avant l'élaboration du plan d'action. « *Chaque étape fera l'objet d'une phase de concertation* » indique Benoît Patin. « *Et le comité local d'information peut jouer un rôle de relais d'information tout au long de la démarche* » souligne Julien Barrault, vice-président du Comité Local d'Information et de Suivi (CLIS). ■



Grâce aux relevés topographiques réalisés par LIDAR, système de télédétection par radar, une importante zone d'occupation traditionnelle a été mise en évidence dans la zone de Papana. Les vestiges découverts avec le concours de l'archéologue François Wadra ont amené à revoir le tracé de la piste d'accès au nouveau captage afin d'éviter les zones d'intérêt archéologique. (© SIG Province Nord)

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e
Parlons-en



Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30



ACHÈTE CORNES DE CERF

Cornes récentes, propres

1200F
le kilo



Autre qualité,
nous consulter

Collecte sur demande dans l'ensemble du pays

Tél. : 90.05.55 kejaon@gmail.com

Kejaon 1 - Ridet n°1 310 788 001

PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES GÉNÉRALISTES *

2023



*Permanences généralistes : renseignements juridiques concernant la famille, le pénal, le travail, le logement, les dettes, les contrats, le droit civil coutumier, les procédures, l'aide judiciaire...

Permanences juridiques confidentielles gratuites
SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



Julie BEUROIS

86 05 92

droits.nc@gmail.com



POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h
Contact - 47 70 00

- 16 FÉVRIER
- 02 MARS
- 16 MARS
- 06 AVRIL
- 11 MAI
- 22 JUIN

POYA / NÈKÔ

Ancienne Mairie 8 h / 11 h Contact - 47 12 50	Neopui annexe 8 h / 11 h Contact - 47 84 27
---	---

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • 21 FÉVRIER • 07 MARS • 04 AVRIL • 09 MAI • 13 JUIN | <ul style="list-style-type: none"> • 06 MARS • 12 JUIN |
|--|--|

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU

Financement Commune de POYA / NÈKÔ

PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES " VICTIMES " *

2023



*Permanences " victimes " : permanences juridiques gratuites à destination des victime(s) pénale(s) et de leurs proches. Cette permanence a vocation à vous écouter et vous renseigner sur vos droits, la procédure pénale (du dépôt de plainte à l'indemnisation de votre préjudice), la possibilité d'être assisté-e d'un-e avocat-e...

Permanences juridiques confidentielles gratuites
SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h
Contact mairie - 47 70 00

- 14 FÉVRIER
- 28 FÉVRIER
- 14 MARS
- 18 AVRIL
- 16 MAI
- 20 JUIN

Julie BEUROIS

86 05 92

droits.nc@gmail.com

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU

Au mois de décembre, un atelier a été organisé au Centre de promotion de l'apiculture de l'Adecal Technopole à Boghen avec des apiculteurs de tout le Pacifique dans le cadre du programme européen PROTEGE. (©PROTEGE)



Quand les apiculteurs du Pacifique échangent

Partager son expérience, se donner de nouvelles idées, s'encourager : l'atelier organisé fin décembre 2022 dans le cadre du programme PROTEGE avec des apiculteurs de Wallis, de Polynésie française et de la Réunion autour de la diversification des produits de la ruche a permis de nombreux échanges. Pendant la semaine, deux journées se sont déroulées au centre de promotion de l'apiculture (CPA) de l'Adecal Technopole à Boghen (Bourail). Rencontres.

Depuis 2015, Linnéa Rocher est apicultrice en Polynésie française, plus précisément aux Marquises sur l'île de Hiva Oa. Une île de 320 km² située à 3 ½ heures d'avion de Papeete, qui est connue pour avoir abrité des hôtes célèbres comme Paul Gauguin ou Jacques Brel... Si dans l'île qui est exempte de toute maladie, « *l'apiculture est plutôt facile* », concède l'apicultrice, la commercialisation des produits de la ruche représente une grosse partie de l'activité, explique la jeune femme devant le groupe de professionnels venus de Nouvelle-Calédonie mais aussi de Wallis, d'autres îles de Polynésie française ou de La Réunion. Avec 120 ruches, elle a récolté cette année quelque 5 tonnes de miel. Son miel est présent sur les étals de plusieurs enseignes à Papeete tout comme les produits de la ruche qu'elle propose, propolis, pollen mais aussi des dérivés comme des baumes et plusieurs autres cosmétiques. Elle s'organise également pour être présente dans les foires agricoles. « *J'ai une formation dans le commercial, alors je n'ai pas eu trop de peine à me positionner sur les questions de packaging, d'expédition à l'extérieur.* » Son

mari assure le côté menuiserie. « *Ce qui m'a permis d'évoluer, c'est que je fais désormais de l'élevage de reines pour mes propres renouvellements* » poursuit l'apicultrice. La législation ne permet pas d'importer de la cire, il faut donc faire avec ses propres ressources. Depuis peu, Linnéa a pu embaucher un ouvrier, qui assure tous les travaux de portage qui demandent de la force physique.

L'apicultrice bénéficie de l'accès à une miellerie collective bien équipée et fait partie d'une association d'apiculteurs, elle profite donc d'une certaine solidarité entre les professionnels. Elle apprécie les échanges que permettent les ateliers comme celui qui est proposé cette semaine par le programme PROTEGE. « *Ça nous donne des idées, ça nous redynamise !* »

Être attentif à la nature

Christian Vaamei vient, lui, de Wallis. Et son intervention commence par une prière, pour laquelle il demande à toute l'assistance de se lever. « *En 2005, mon père a trouvé trois essaims. Et depuis 2017, moi, le fils, j'ai 80 ruches en production. Je récolte environ 1,5 tonnes de miel par*

an. » L'apiculteur est tout fier d'indiquer qu'il fait des produits dérivés et notamment du nougat ! « *J'ai discuté avec un apiculteur de La Réunion rencontré ici pour voir si je peux me lancer dans la production d'hydromel.* » Toute sa production est vendue dans l'archipel au prix de 3000 francs le kilo. « *Si on développe notre activité, on ne sait pas où on va exporter...* ». « *L'apiculture m'a appris à être très attentif à la nature. Il faut bien connaître son environnement !* » souligne celui qui, à 62 ans, envisage « *de passer le témoin.* »

« L'apiculture a étoffé ma vie »

Ses enfants ont tous fait de longues études : Roland de Mecquenem venu de Poindimié, ne sait pas encore, lui, à qui il transmettra ses ruchers. C'est ce qu'il explique en présentant son parcours d'apiculteur sur la côte Est qui débute en 1985. « *J'avais déjà 14 années d'expérience de l'apiculture à Bordeaux.* » Charpentier de métier, il a fabriqué lui-même toutes ses ruches et son matériel. « *J'ai débuté avec une quinzaine de ruches. Puis, j'ai suivi un stage d'élevage de reines. J'ai atteint le chiffre de 120 ruches en 2016 réparties*



Le thème était celui de la diversification des produits de la ruche. (©PROTEGE)



Au programme de la semaine, des visites chez des apiculteurs mais aussi des exercices pratiques, ici avec Romain Gueyte, le responsable du CPA. (©PROTEGE)

sur environ 40 kilomètres de littoral. » L'apiculteur se réjouit que son épouse kanak ait le sens du commerce. C'est elle qui assure la vente de la production. « *On habite en tribu. Il faut marcher avec la coutume* » poursuit Roland de Mecquenem. Il est convaincu que la Nouvelle-Calédonie recèle un potentiel énorme pour la production de miel. « *J'ai eu l'occasion de mettre quelques ruches dans la vallée d'Amoa. Le miel est différent de celui du bord de mer. Il est très parfumé et se conserve bien.* » L'apiculteur a bénéficié de subventions pour construire une miellerie. Désoperculateur, maturateur... Il est maintenant équipé. « *Cela me plaît de partager ça avec les gens de la tribu. L'apiculture a étoffé ma vie !* »

Des ruches transhumantes à La Réunion

Pascal Fontaine est venu de La Réunion pour partager, à Boghen, son expérience. Avec quelque 500 ruches en production, il est depuis 1986 un important apiculteur qui fait aujourd'hui travailler trois salariés : deux sur le travail des ruches, une troisième, son épouse, sur le conditionnement et la préparation des commandes. « *Mon fils a aussi 150 ruches et quelques ruchettes. On se complète. Il me fournit des cellules royales. Je change les reines tous les ans, toutes les deux miellées.* » Environ 300 ruches sont transhumantes : l'apiculteur les déplace deux ou trois fois dans l'année. Cette itinérance des ruches est nécessaire pour assurer une bonne production. « *Je fais un plan de transhumance afin de minimiser les*

trajets. »

A ce jour, la Nouvelle-Calédonie est exempte de varroa. Cet acarien qui parasite l'abeille, les larves et les lymphes, est arrivé en 2017 dans l'île de La Réunion. « *Cela a été un coup de massue. J'ai perdu 150 ruches.* » Il a fallu deux années à l'apiculteur pour retrouver sa production d'avant 2017. « *A La Réunion, la densité de ruches a baissé. De ce fait, la productivité par rucher aujourd'hui est même supérieure à celle d'avant l'arrivée du varroa.* » L'apiculteur produit en bio depuis 2016. « *J'ai été président d'une coopérative pendant deux ans. Mais cela me demandait trop de travail, je l'ai quittée et j'ai créé une*



(©PROTEGE)

petite miellerie. » A la question de savoir de quelles aides il a pu bénéficier, l'apiculteur évoque un projet à 160 000 euros (13,8 millions CFP)

Issue de croisements

Il n'existe pas d'abeille indigène ou endémique à la Nouvelle-Calédonie qui produise du miel. « *Les premières abeilles ont été importées d'Europe par les pères maristes au début de la colonisation. Elles étaient noires* » indique le directeur du CPA. « *Il y a eu ensuite une vague d'importation d'abeilles jaunes en provenance d'Australie pour lutter contre la loque américaine. C'est ainsi que les abeilles sont aujourd'hui noires et jaunes, parce qu'il y a eu des croisements.* »

Sauver la planète

« *Il y a eu une grosse période d'engouement pour l'apiculture dans les années 2015-2020 de la part de gens qui pensaient ainsi contribuer à sauver la planète, mais cette période semble derrière nous. On enregistre moins de demandes pour les formations et il y a moins de dossiers de demandes d'aide* » observe Romain Gueyte.

Des années compliquées

Pour l'apiculture, « *il y a eu pas mal d'années compliquées ces derniers temps* » constate le directeur du CPA, « *et même certaines personnes qui avaient investi sur fonds propres ont arrêté.* »

L'apiculture requiert une attention régulière auprès de son rucher si on entend produire plus que pour sa propre consommation.

subventionné à 60%, notamment à travers la défiscalisation ou encore des programmes européens liés à la PAC (Politique Agricole Commune).

En bio dès le départ

Apicultrice en Nouvelle-Calédonie, Caroline Faivre possède 200 ruches installées à différents endroits entre le Mont-Dore et Boulouparis. Elle a fait le choix du bio dès le départ. « *La grosse difficulté, c'est d'avoir de la cire* » explique-t-elle. Les abeilles ont en effet besoin de feuilles de cire dans les cadres pour construire leurs alvéoles. Celles qui viennent de métropole ne sont pas exemptes de pesticides et autres insecticides. « *Au départ, j'ai acheté deux feuilles de cire à des collègues certifiés en bio, feuilles que j'ai découpées en petites bandes d'un centimètre.* »

Ludwig Blanc, apiculteur certifié bio à Rangiroa (Tuamotu) souligne la chance qu'ont les apiculteurs de bénéficier dans le Pacifique d'un système de certification participatif pour obtenir le label Biopasifika, ce qui permet de créer des liens, d'ouvrir des portes. « *Et il y a même un volet social. Le bien-être de nos employés est pris en compte. C'est l'une des spécificités de la norme océanienne.* »

« *Au départ, j'avais de la peine à vendre mon miel à Rangiroa car cela ne faisait pas partie des habitudes de consommer du miel, sauf pour soigner les maux de gorge. Mais c'est une île très touristique. Certains hôtels ont commencé à proposer dans leurs cartes des recettes avec du miel. Certains emballages en plastique permettent aux touristes d'acheter du miel pour l'emporter...* »



Une séance de dégustation de miels calédoniens a été organisée. Caractériser les miels est l'une des orientations de travail du CPA.



L'atelier a permis de nombreux échanges appréciés de tous les apiculteurs. (©PROTEGE)

Un potentiel à développer

« *En Province Nord, l'apiculture est un secteur en développement. Des aides à l'investissement sont prévues pour les promoteurs qui se forment* » souligne Leïla Apithy, chef du service de l'agriculture à la DDEE. « *La collectivité finance également un suivi technique des ruchers qui est assuré par deux techniciens du Centre de promotion de l'apiculture, l'un sur la côte Est, l'autre sur la côte Ouest, chacun à mi-temps.* » Pour accéder à des aides, il faut donc se former : le module Initiation est proposé au CFPPA de Pouembout situé dans l'enceinte du lycée Michel Rocard en deux fois deux journées. Pour suivre la formation Perfectionnement qui se déroule sur cinq jours au Centre de promotion de l'apiculture (CPA) à Boghen (Bourail), il est préférable de posséder des ruches à soi depuis quelques mois et donc d'avoir un peu d'expérience pratique. « *Cela nous arrive de faire des exceptions lorsqu'on voit que le dossier de*

demande d'aides provinciales est bouclé car nous devons nous adapter aux réalités, mais on constate au niveau des questions qu'il est préférable d'avoir une petite expérience pratique. La formation est ainsi plus profitable » souligne le directeur du CPA, Romain Gueyte.

Une jeune reine pour une colonie plus stable

Petit à petit, l'apiculture se professionnalise dans le Nord. « *En fin d'année 2022, nous avons passé une convention avec le CPA afin qu'il puisse fournir des reines aux apiculteurs du Nord. Ceux-ci bénéficient de cette façon d'une meilleure génétique !* » poursuit Leïla Apithy. Il est recommandé de remplacer les reines chaque année ou tous les deux ans. « *Le fait d'avoir une jeune reine permet à la colonie d'être plus stable, de moins essaimer et d'être plus productive* » indique Romain Gueyte. « *Les reines sont sélectionnées dans les ruches les plus productives.* » L'une des ambitions du centre de promotion de l'apiculture est aujourd'hui de parvenir à caractériser les miels. On distingue ainsi des « *familles aromatiques* » en goutant les différents miels. « *On trouve rarement plusieurs familles aromatiques dans le même miel* » souligne le responsable du CPA. « *Sauf dans le miel de maquis minier peut-être, dans lequel on peut détecter quatre ou cinq familles aromatiques.* » L'enjeu pour le CPA est aujourd'hui d'indiquer clairement sur les pots de miel les caractéristiques de chaque production, afin de valoriser ses spécificités. ■

Philippe Lemaitre, syndicat des apiculteurs de Nouvelle-Calédonie

« L'apiculture est une véritable filière agricole »

Le Pays : Que représente votre syndicat en termes de nombre d'adhérents ?

Philippe Lemaitre : Le syndicat des apiculteurs de Nouvelle-Calédonie compte autour de 100 adhérents et environ 150 sympathisants. C'est un syndicat qui a été créé à l'origine par des professionnels pour des professionnels mais on accueille tout le monde. On sert de relais d'information à tous ceux qui veulent devenir apiculteurs et on communique toutes les informations possibles à nos adhérents.

Je me suis moi-même reconverti dans l'apiculture. Auparavant, j'étais fonctionnaire de police. Mais cela fait maintenant dix-huit ans que je fais de l'apiculture, avec des ruches réparties entre Nouméa et Boulouparis. Mon laboratoire se trouve à Boulouparis.

Le Pays : Considérez-vous que l'apiculture soit un vecteur de développement en Nouvelle-Calédonie ?

PL : Malheureusement, l'apiculture n'est pas une filière qui est prise en compte à sa juste valeur par l'ensemble des pouvoirs publics. Mais on commence à être entendus ! Cela fait trois ans que mon équipe a repris les rênes du syndicat des apiculteurs et travaille pour le développement de la filière. On intervient auprès de la Chambre d'agriculture aussi et des différents secteurs du monde agricole... On ne veut pas être au sommet de la pyramide de l'agriculture, qui est un ensemble, mais on veut être à la place qui nous revient. L'apiculture a trop eu tendance à être considérée une activité secondaire, même chez les agriculteurs. Chacun avait quelques ruches dans son jardin... Aujourd'hui, on a des véritables professionnels qui se sont installés et se

sont développés et vivent uniquement de l'apiculture. Il faut qu'on arrive à faire admettre à tous les acteurs de l'agriculture, aussi bien privés qu'institutionnels, que l'apiculture est une véritable filière.

Le Pays : La production calédonienne de miel permet-elle d'être autosuffisant ?

PL : La production actuelle permettrait d'être auto-suffisant mais il y a tout de même un quota d'importation qui existe, qui est relativement limité et qui n'est pas utilisé complètement chaque année.

Il faut qu'on arrive aujourd'hui à structurer, réglementer le syndicat qui ne l'est pas encore tout à fait, même s'il y a de grosses évolutions aujourd'hui dans le domaine. Mais il faut qu'on remette les apiculteurs au centre du dispositif.

Le Pays : Une des inquiétudes des apiculteurs est l'introduction possible de maladies comme le varroa dont le pays est aujourd'hui indemne, quelle est la position du syndicat à ce sujet ?

PL : Il existe un réseau d'épidémiologie-surveillance apicole qui à nos yeux n'est pas suffisant, dans le dispositif actuel et dans son fonctionnement actuel, mais au moins, il a le mérite d'exister. Il couvre les trois provinces. Le dispositif mérite d'être renforcé, avec encore une fois, l'appui des professionnels parce que ce sont les professionnels qui produisent, qui sont sur le terrain, qui savent ce dont ils ont besoin...



Le Pays : L'apiculture intéresse-t-elle les jeunes générations d'agriculteurs ?

PL : C'est toute la difficulté de la filière apicole qui n'était pas vraiment prise en compte par les pouvoirs publics. On avait plus de facilité à aider quelqu'un qui allait faire de l'élevage par exemple. Mais aujourd'hui, on a des jeunes qui veulent se lancer dans l'apiculture et ceux-là, il faut les aider à se mettre en place, à se développer. Il faut aussi les aider financièrement, car on met un certain temps avant de récolter les fruits de l'apiculture. Il faut faire développer les essais etc... Pour vivre de l'apiculture, il faut un certain nombre de ruches pour avoir une certaine production.

Le Pays : Existe-t-il en Nouvelle-Calédonie, les structures de formation suffisantes pour développer l'apiculture ?

PL : Là aussi, le syndicat a tiré la sonnette d'alarme car aujourd'hui, n'importe qui, s'il a envie de faire de la formation, peut se lancer. Quand on sait qu'en métropole, une formation en apiculture se dispense sur huit mois et qu'en Nouvelle-Calédonie on le fait sur tout juste trois semaines, on est en droit de se poser quelques questions.

Le centre de promotion de l'apiculture est un formidable outil, je l'ai toujours dit, mais il faut que cela se fasse en relation avec les professionnels. ■

Une production de 150 tonnes par an

La production actuelle de miel est d'environ 150 tonnes par an. Quatre tonnes sont importées annuellement, sur un quota de six tonnes.

Une comptine en vamale

Langue limitrophe des pays coutumiers Paicî-Cèmuhi et Hoot ma Whaap, le vamale est une langue kanak de la Province Nord, parlée dans les localités de Thegane paik, Wanaa et Thewaade dans la commune de Touho ; allant même jusqu'à Pindaac et Wehava du côté de Hienghène. Selon le recensement effectué par le doctorant suisse Jean Rohleder en 2019, le vamale compterait 182 locuteurs.

Voici pour illustrer cette langue, la comptine populaire « *il était un petit navire* » traduit par Jean Rohleder, le 28 août 2019, à Thewaade.



Vwa eca bwaakala a xhwatin (2 fois)
Cipa ban thama eca heeve (2 fois) Ae ! ae !

Refrain :
Ae ! Ae ! Xavwa tau, xavwa tau thana can jati (2 fois)
A yahan kon bwahili fahnon (2 fois)
Kon jati can hawân vije (2 fois). Ae ! ae !

Cama nyimavue i jaxhut ko i mata (2 fois)
Gase boxho xho xhose saxhuti (2 fois) Ae ! ae !

Il était un petit navire (2 fois)
Qui n'avait ja-ja-jamais navigué (2 fois) ohé ! ohé !

Refrain :
Ohé ! ohé ! matelot ! matelot navigue sur les flots (2 fois)
Il partit pour un long voyage (2 fois)
Sur la mer Mé-Mé-Méditerranée (2 fois) ohé ! ohé !

Si cette histoire vous amuse (2 fois)
Nous allons la, la, la recommencer (2 fois) ohé ! ohé !

Recueillie par Anna Gonari-Diémène, auprès de Jean Rohleder, le 28 août 2019, Thewaade, Tuo-Cèmuhi.

Académie des Langues Kanak
Antenne Paicî-Cèmuhi



Le geste du mois

Eco Citoyen !



CENTRE
D'INITIATION À
L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ECONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N°
4

COMPOSTER SES
RESTES DE CUISINE,
C'EST AU MOINS
JETÉS EN MOINS
PAR AN ET PAR
PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.



« C'est agréable de travailler à la maison ! »

Formée à la coiffure, Gabriella Fisdiepas a toujours su que son ambition était d'ouvrir un salon dans sa commune. C'est aujourd'hui chose faite, après quinze années d'expériences comme employée à Nouméa et ailleurs. A Hienghène et dans les communes alentour, la clientèle apprécie ce nouveau service !

« **D**epuis que j'ai commencé la formation de coiffeuse au CFA de Nouville, dès la première année, j'ai tout fait pour avoir tous les diplômes pour ouvrir mon propre salon dans ma commune. » Au centre du village de Hienghène, Gabriella Fisdiepas a lancé il y a quelques mois un salon de coiffure dans un petit local loué à la mairie en arrière de la pharmacie. « J'ai pensé à mes mamies de Hienghène, mais aussi à celles de Touho ou de Pouébo qui devaient se déplacer loin pour aller chez le coiffeur ! » La clientèle apprécie, constate la gérante du salon Dgellena, très heureuse de se retrouver « à la maison ». Le succès est tel que le local se révèle déjà un peu petit...

Avec un prêt de l'Adie

« Après mon CAP et mon Brevet professionnel, j'ai travaillé pendant sept ans au salon « Les jumelles » à Nouméa. J'ai beaucoup appris là-bas, on m'a tout de suite donné des responsabilités, faut faire les couleurs... » Patentée ensuite pendant quelques années, Gabriella fait des remplacements dans différents salons avant de travailler cinq années dans celui de la galerie commerciale Teari à Koohné. L'association pour le droit à l'initiative économique (Adie) lui a permis de se lancer à son compte. « Pour monter mon salon, j'ai contracté



un prêt d'un million auprès de l'Adie pour acheter le fauteuil avec le bac et faire l'acquisition d'un stock de produits. Il me fallait environ 200 000 francs de produits pour commencer.» L'obtention du prêt a été rapide. « L'Adie m'a demandé de faire une étude de marché et un business plan, des outils utiles pour demander un prêt bancaire, que j'avais appris pendant ma formation. L'accord a été voté dans la semaine, et deux ou trois jours après, l'argent était sur mon compte. »

Répondre aux attentes de la clientèle

Régulièrement, la coiffeuse commande des produits chez des fournisseurs à Nouméa. « Le coût du fret est tel que parfois, il est plus intéressant pour moi de fermer le vendredi et de

prendre le bus pour faire l'aller-retour à Nouméa pour aller chercher moi-même ma commande ! ».

La jeune femme publie ses prestations sur le réseau social FB. Elle constate que les clientes apprécient beaucoup les soins apportés aux cheveux. « Et le prix ne constitue pas un frein ! » Elle sait travailler les cheveux crépus d'une grande majorité de sa clientèle. Pour les mariages, elle peut se déplacer à domicile. « Une fois par mois, je fais venir une esthéticienne dans mon salon » poursuit la coiffeuse, soucieuse de répondre aux attentes de sa clientèle. Dès le départ, la jeune entrepreneuse a fixé les règles : on ne fait pas crédit dans sa boutique. « Le message est bien passé. Les gens ont compris ». ■

Tél 99 58 14 (Fb DG coiffure Hienghène)

VOS RUBRIQUES
HEBDOMADAIRES DANS

LE **JT**
À 18H

sur **CALEDONIA**

et en replay sur www.caledonia.nc

WAGÈÈRI
Tous les mercredis



Avec Cédric Tyéa

©CALEDONIA / Marc Le Chélaré



INSPIREZ
VOUS ÊTES FILMÉS !

Tous les vendredis

Avec Cloé Yentao

©CALEDONIA / Marc Le Chélaré

Les recettes
des
**Récoltes
du caillou**
FEUILLES - LÉGUMES - FRUITS



Crème dessert au corossol

Ingrédients

15min

- 200 gr de purée de corossol
- 200 ml de lait de coco
- 200 ml de lait
- 1/2 cuillère à café de Maizena
- 1/2 cuillère à café d'agar-agar
- 1/2 gousse de vanille

Recette pour 4 petits pots

Suggestions d'accompagnements

Pour encore plus de gourmandise, vous pouvez ajouter les fruits de votre choix au-dessus de la crème dessert :

- Pomme liane
- Grenadine, fruits rouges...

ou encore un petit biscuit sablé et une feuille de menthe pour la déco !

➤ Feuilles ➤ Légumes ➤ Fruits
des récoltes du caillou

Crème dessert au corossol

Étapes de préparation

1 Couper le corossol en deux. Récupérer la chair à l'aide d'une cuillère et détacher les noyaux à la main.

2 Mixer la chair pour obtenir une purée lisse. Peser 200 g de chair et congeler le reste en petites portions pour une utilisation future.

3 Déposer dans une casserole, le lait de coco, le lait, la purée de corossol, la Maizena, l'agar-agar et la vanille (graines noires à récupérer à l'intérieur de la gousse). Mélanger à l'aide d'un fouet.

4 Porter à ébullition et cuire pendant 1 min tout en mélangeant.

5 Répartir dans 4 pots et laisser au frigo pour 4h minimum.

Bon Appétit !



Locales, saines et gourmandes
Bienfaits et recettes à découvrir sur notre page



En changeant nos habitudes et nos équipements, il est facile de préserver notre ressource en eau

3 douches d'eau : 5 x 6 L = 30 L

Mécanisme double chasse : 3 L ou 6 L

Robinet mitigeur

1 lave vaisselle = 20 L ou 3 vaisselles à la main : 3 x 15 L = 45 L

8 douches des mains : 8 x 6 L = 48 L

Embout régulateur de débit

1 douche = 60 L

Cuisine = 10 L

1 machine à laver remplie = 70 L

Récupérateur d'eau de pluie

Ménage, entretien, nettoyage terrasse et dalle du bébé = 10 L

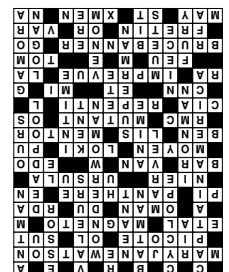
Arrosage du jardin / champs = 0 L (eau de pluie)

Lavage voiture (eau) = 40 L

La famille Econoleau

SOLDAT STEVE ROGERS COPINE DE SPIDER-MAN		UN MEMBRE DES X-MEN ESTUAIRE BRETON	LE HÉROS DE GOTHAM CITY À PARIS EN 2024	NOTE DE MUSIQUE VRAIMENT RIEN	GRANDEURS MESURÉES SUPER- HÉROÏNE	ENVOLÉE	L'HOMME- FOURMI CONJONC- TION
DÉMANGE PLACE DU MARCHAND					CLUB LYONNAIS	APPRIT	
3,14...		SULTANAT AU MOYEN- ORIENT	ENNEMI N°1 DES X-MEN ÉDITEUR DE COMICS		NON PAYÉ LA HONGRIE SUR LE WEB	ALLEMAGNE DE L'EST OBTENU	ANTHÉROS MUTANT ET BAVARD
DÉMENTIR POISSON MARIN		NOIRE AU WAKANDA ALIAS TONY STARK		DESSIN ANIMÉ DE SUPERHÉROS JAPONAIS	PRÉNOM FÉMININ	DANS ARTICLE	BÊTE POILUE
PROCÉDÉ ONCLE DE PETER PARKER		VOITURE À CHEVAL		FRÈRE ADOPTIF DE THOR	VRAI NOM DE SUPERMAN	NOM DE TOKYO JUSQU'EN 1868	FORME DE POUVOIR
RADIO FRANÇAISE SERVICE SECRET		FLEUR DE ROI		SUPERHÉROS À SMALLVILLE	TITAN PÈRE DE THANOS PREND LE SEIN		PETIT PROBLÈME
CHAÎNE D'INFO AMÉRICAIN DIEU ÉGYPTIEN		ANCIEN MAFIEUX MEMBRE DE LA FAMILLE		HUMAIN AUX SUPER- POUVOIRS		TRÈS PERSONNEL	UNE GARDIENNE DE LA GALAXIE
VÉRITABLE IDENTITÉ DE HULK	ALLUMÉ EN CUISINE ALLEMAGNE DE L'OUEST	CHEF DU SHIELD		APHONES	CONJONC- TION	SOUDAINE	NOTE DE MUSIQUE
PETITS POISSONS TANTE DE PETER PARKER				0 OU 1	UN DES ENNEMIS DE SPIDER-MAN	GRANDE ÉPOQUE	HIDDLESTON OU HOLLAND
							SIGNAL DU DÉPART
					VALEUR REFUGE	DÉPARTE- MENT 83	
		PETIT SAINT		UNE ÉQUIPE DE SUPERHÉROS			MOT DU CAPRICE

Solutions



GRAND PRIX DES RAIDS

du Nord

6 courses au calendrier

2023



Accueil en tribu Camping et repas sur place

- Des sentiers uniques -
ouverts pour vous

- > Samedi 15 Avril - Pouébo
- > Samedi 20 Mai - Touho
- > Samedi 17 Juin - Kouaoua
- > Samedi 15 Juillet - Houaïlou
- > Samedi 26 août - Poindimié
- > Samedi 30 Sept. - Hienghène

3 PARCOURS AU CHOIX

1 Grand raid
autour
de **20 km**

1 Mini raid
autour
de **10 km**

1 Parcours familial
ouvert à tous
autour de **3 km**

Renseignements et inscriptions

Comités d'organisation de chacun des raids et inscriptions en ligne sur

> www.challenge-org.nc  Grand Prix des Raids du Nord



Challenge Organisation : 25.35.11 - challenge-org@canl.nc - www.challenge-org.nc

Tarifs (Hors taxes) à partir de : 4 500F pour les adultes (2003 et avant) / 3 500F pour les jeunes (2004-2007) **incluant le déjeuner de fin de course, un panier garni, emplacement de camping la veille au soir et une boisson.** Droit d'inscription au parcours familial : 1 000 F



INNOVANTS
ENGAGÉS
PERFORMANTS
DURABLES



Rejoignez-nous

www.koniambonickel.nc

